

# NXR 3



**70 / 290 kW**

---

**CHAUDIÈRES EN FONTE PRESSURISÉES  
À HAUT RENDEMENT  
FIOUL OU GAZ**

## Mode d'emploi

### 1 . Mise en service

- 1 - Remplissage
- 2 - Vérifications préalables

### 2 . Fonctionnement

- 1 - Principe
- 2 - Chaudière chauffage seul  
"STANDARD"
- 3 - Chaudière chauffage seul  
"Logique de Régulation"

### 3 . Mise en route

### 4 . Mise au repos

### 5 . Prescriptions de sécurité

### 6 . Entretien

### 7 . Intervention éventuelle

### 8 . Recommandations

  
**CHAPPÉE**

# 1. Mise en service

---

## 1 - 1 Remplissage

### - Qualité de l'eau pour le circuit chauffage \*

Éviter l'emploi d'eau calcaire qui peut entartrer la chaudière. La note technique de l'accord intersyndical du 2 juillet 1969 précise, entre autre, que si le TH ou titre hydrotimétrique est supérieur à 25° français, le remplissage de la chaudière doit être prévu avec de l'eau adoucie.

### - Remplissage du circuit chauffage et de la chaudière

Lors du remplissage, qui doit être effectué lentement, s'assurer que les vannes d'arrêt sont ouvertes et qu'éventuellement la vanne mélangeuse soit à 1/2 ouverte.

Le capuchon du purgeur automatique normalement monté sur le départ de la chaudière, doit rester desserré de façon à assurer une purge permanente pendant le remplissage.

Purger tous les points hauts du circuit chauffage et refermer successivement les différentes vis de purge dès que l'eau à atteint leur niveau.

Après la première mise en eau de la chaudière, réaliser une chasse importante (à l'aide de la vanne chasse de boues), afin d'évacuer les corps étrangers qui auraient pu s'introduire dans les éléments ou les tuyauteries lors du montage.

### - Apports d'eau

Les apports d'eau à la chaudière doivent être par la suite pratiquement nuls et dans tous les cas contrôlés et enregistrés par un compteur d'eau. Des apports d'eau fréquents indiquent la présence d'une fuite qui doit être réparée dans les plus brefs délais

## 1 - 2 Vérifications préalables

Lors de la première mise en service de la saison ou après un arrêt prolongé :

- s'assurer que le plein d'eau a été effectué et vérifier l'étanchéité générale. Remettre éventuellement de l'eau et purger tous les points hauts, jusqu'à obtenir un léger écoulement d'eau.
- vérifier le raccordement du conduit de fumées, et le bon fonctionnement du régulateur de tirage s'il existe.
- vérifier que les ventilations haute et basse sont dégagées.
- s'assurer de la fermeture et de l'étanchéité des portes et des tampons de ramonage.  
Si nécessaire, agir sur les points de serrage.
- s'assurer du verrouillage du brûleur.
- vérifier qu'il est convenablement alimenté en combustible, et que les vannes d'alimentation et de retour sont ouvertes.
- pour le fonctionnement aux combustibles gazeux, vérifier que les conditions de sécurité sont bien remplies.

# 2. Fonctionnement

---

## 2 - 1 Principe

La régulation de la chaudière est assurée par les thermostats (10) ou par une régulation intégrée (option).

La sécurité de fonctionnement est assurée par le thermostat de sécurité (13) à réarmement manuel.

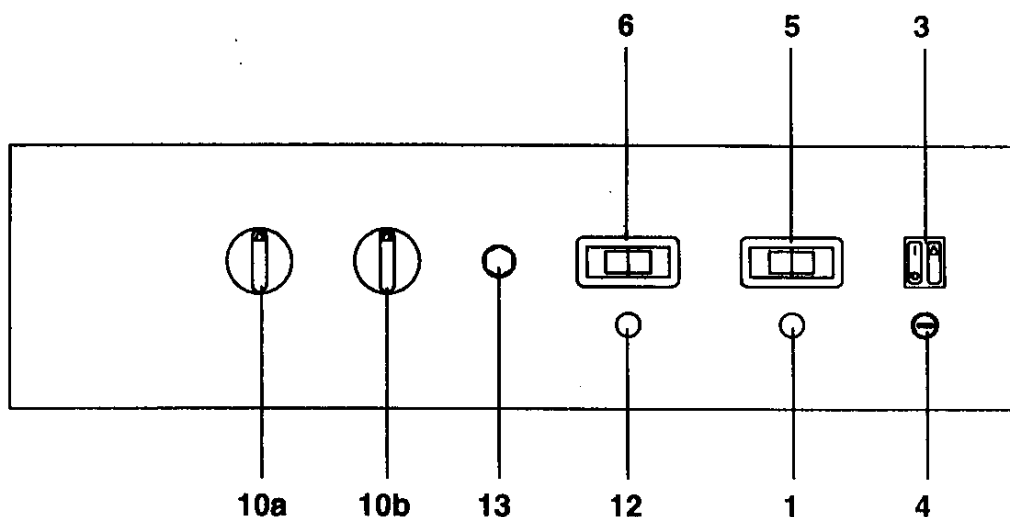
Pour les chaudières équipées d'une régulation, la température de l'eau de la chaudière est modulée par l'action du régulateur sur le brûleur et (ou) sur la vanne de mélange en fonction de la température extérieure.

Dans le but de limiter la condensation au démarrage, le brûleur fonctionne (en cas de demande de chauffe par la régulation) toujours en 2 allures, tant que la température de la chaudière est inférieure au seuil de déclenchement du thermostat 2<sup>ème</sup> allure. Dès que la température de la chaudière est supérieure à ce seuil, la commande de la 2<sup>ème</sup> allure ne dépend plus que de la régulation.

Ce seuil est réglable de 30 à 90 °C en tournant le bouton du thermostat de 2<sup>ème</sup> allure.

## 2 - 2 Chaudière chauffage seul "STANDARD"

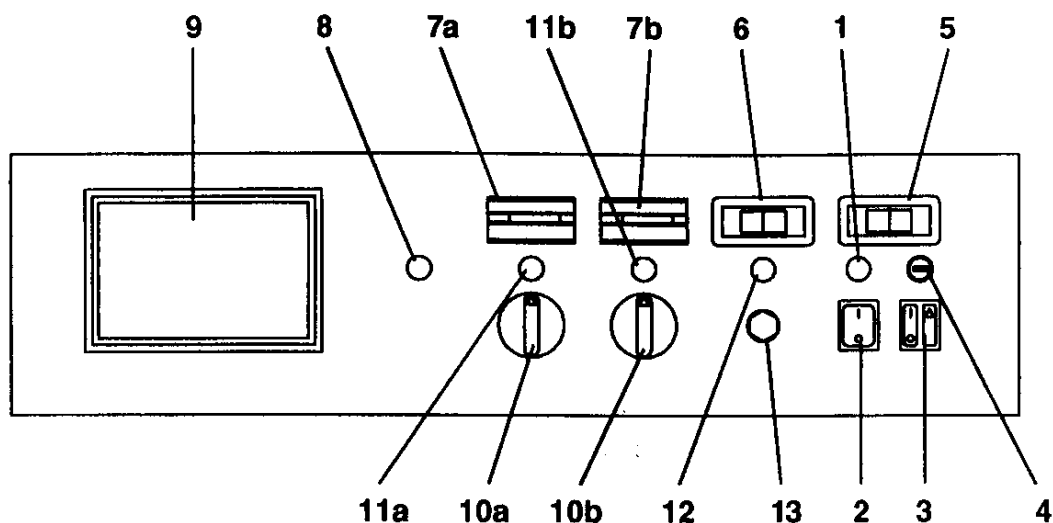
### 2 - 2 - 1 Régulation manuelle par thermostats de chaudière (10) (chauffage seul)



1	Voyant de mise sous tension	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumé lorsque la chaudière est sous tension.</li> </ul>
3	Interrupteur Marche-arrêt brûleur Fonction "Test"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur <b>O</b> : Arrêt total du brûleur</li> <li>Sur <b>I</b> : Marche-arrêt brûleur par thermostats de chaudière (10)</li> <li>Sur <b>Δ</b> : Contrôle momentané du fonctionnement du brûleur et du thermostat de sécurité (13).</li> </ul>
4	Fusible de protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>6,3 AT</li> </ul>
5	Thermomètre de fumées (option)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indique la température des fumées en sortie chaudière.</li> </ul>
6	Thermomètre de chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indique la température de l'eau de la chaudière.</li> </ul>
10	a - Thermostat de chaudière, 1 <sup>ère</sup> allure b - Thermostat de chaudière, 2 <sup>ème</sup> allure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régulent la température de l'eau de la chaudière (plage de réglage de 30 à 90 °C). L'augmentation de la température suit l'ordre croissant des chiffres de l'index.</li> <li>Régler le thermostat de 2<sup>ème</sup> allure (à droite) à la température de chaudière souhaitée.</li> <li>Régler le thermostat 1<sup>ère</sup> allure (à gauche) de 5 à 10 °C <b>au dessus</b> de cette valeur (environ 1 chiffre sur l'index)</li> </ul> <p>Exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Thermostat 2<sup>ème</sup> allure à 75 °C.</li> <li>- Thermostat 1<sup>ère</sup> allure entre 80 et 85 °C.</li> </ul>
12	Voyant de sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumé lors du déclenchement du thermostat (13) après la montée anormale de la température de l'eau de chaudière. Le brûleur est arrêté.</li> </ul>
13	Thermostat sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglé d'usine à 110 °C (réarmement manuel).</li> </ul>

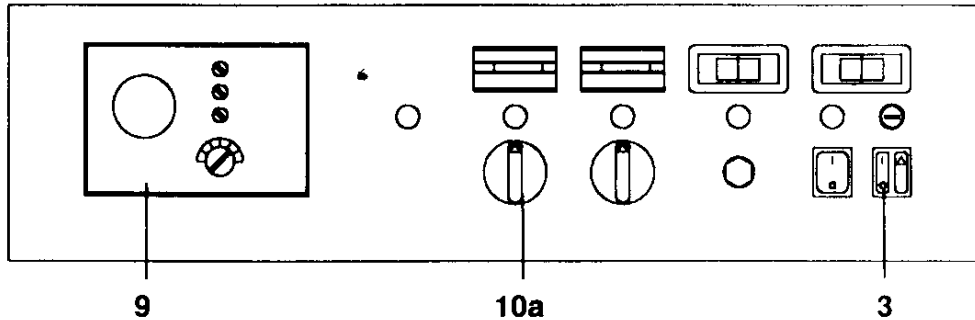
## 2 - 3 Chaudière chauffage seul "LOGIQUE de Régulation"

### 2 - 3 - 1 Régulation manuelle par thermostats de chaudière (10) (chauffage seul)



1	Voyant de mise sous tension	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumé lorsque la chaudière est sous tension.</li> </ul>
2	Interrupteur marche-arrêt de la pompe de chauffage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur O : Arrêt total de la pompe</li> <li>Sur I : Fonctionnement de la pompe</li> </ul>
3	Interrupteur Marche-arrêt brûleur Fonction "Test"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur O : Arrêt total du brûleur</li> <li>Sur I : Marche-arrêt brûleur par thermostats de chaudière (10)</li> <li>Sur Δ : Contrôle momentané du fonctionnement du brûleur et du thermostat de sécurité (13).</li> </ul>
4	Fusible de protection	<ul style="list-style-type: none"> <li>6,3 AT</li> </ul>
5	Thermomètre de fumées (option)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indique la température des fumées en sortie chaudière.</li> </ul>
6	Thermomètre de chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indique la température de l'eau de la chaudière.</li> </ul>
7	Compteurs horaires (option)	<ul style="list-style-type: none"> <li>a Totalise le temps de fonctionnement en 1<sup>ère</sup> allure.</li> <li>b Totalise le temps de fonctionnement en 2<sup>ème</sup> allure.</li> </ul>
8	Voyant de sécurité brûleur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumé en cas d'arrêt du brûleur pour cause anormale.</li> </ul>
9	Plaque en attente d'une régulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emplacement réservé au montage d'une régulation intégrée au tableau de commande (option).</li> </ul>
10	a - Thermostat de chaudière, 1 <sup>ère</sup> allure b - Thermostat de chaudière, 2 <sup>ème</sup> allure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Régulent la température de l'eau de la chaudière (plage de réglage de 30 à 90 °C). L'augmentation de la température suit l'ordre croissant des chiffres de l'index.</li> <li>Régler le thermostat de 2<sup>ème</sup> allure (à droite) à la température de chaudière souhaitée.</li> <li>Régler le thermostat 1<sup>ère</sup> allure (à gauche) de 5 à 10 °C au dessus de cette valeur (environ 1 chiffre sur l'index)</li> </ul> <p>Exemple : - Thermostat 2<sup>ème</sup> allure à 75 °C. - Thermostat 1<sup>ère</sup> allure entre 80 et 85 °C.</p>
11	a - Voyant de marche brûleur, 1 <sup>ère</sup> allure b - Voyant de marche brûleur, 2 <sup>ème</sup> allure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumé lorsque le brûleur fonctionne en 1<sup>ère</sup> allure.</li> <li>Allumé lorsque le brûleur fonctionne en 2<sup>ème</sup> allure.</li> </ul>
12	Voyant de sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Allumé lors du déclenchement du thermostat (13) après la montée anormale de la température de l'eau de chaudière. Le brûleur est arrêté.</li> </ul>
13	Thermostat sécurité chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réglé d'usine à 110 °C (réarmement manuel).</li> </ul>

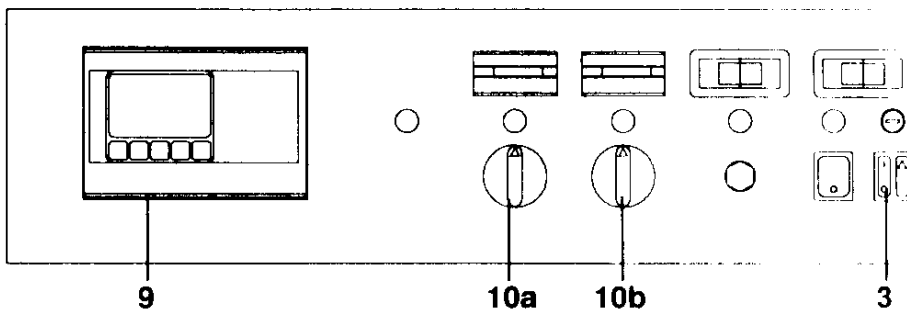
### 2 - 3 - 2 Régulation avec brûleur 1 allure (sans ECS)


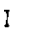


<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interrupteur (3) sur I</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction brûleur. Commande assurée par la régulation et/ou le thermostat.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thermostat (10a)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer la manette en position maximum (chiffre 9 de l'index) La régulation du brûleur est assurée par le régulateur.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir notice jointe avec le régulateur pour l'utilisation et les réglages.</li> </ul>

**Nota :** arrêt total possible le jour si la température est supérieure à 17 °C.

### 2 - 3 - 3 Régulation (chauffage + E.C.S.) avec brûleur 1 ou 2 allures - Possibilité de circuits de chauffage multiples avec régulation de zone



<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interrupteur (3) sur I</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction brûleur. Commandes assurées par la régulation et/ou le thermostat.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thermostats (10a et 10b)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Placer la manette du thermostat de 1<sup>ère</sup> allure en position maximum (chiffre 9 de l'index), Placer la manette du thermostat de 2<sup>ème</sup> allure en position minimum (chiffre 1 de l'index). La régulation du brûleur est assurée par le régulateur</li> </ul> <p>Dans le but de limiter la condensation au démarrage, le brûleur fonctionne (en cas de demande de chauffe par la régulation) toujours en 2 allures, tant que la température de la chaudière est inférieure au seuil de déclenchement du thermostat 2<sup>ème</sup> allure. Dès que la température de la chaudière est supérieure à ce seuil, la commande de la 2<sup>ème</sup> allure ne dépend plus que de la régulation. Ce seuil est réglable de 30 à 90 °C en tournant le bouton du thermostat de 2<sup>ème</sup> allure.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Régulateur (9) pré-réglé d'usine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• (voir notice particulière à la régulation pour réglages et utilisation)</li> <li>• Correction de la pente si nécessaire <ul style="list-style-type: none"> <li>- la mise à l'heure,</li> <li>- les températures diurnes et nocturnes,</li> <li>- la température de l'eau chaude sanitaire,</li> <li>- le programme horaire journalier pendant 7 jours de la semaine,</li> <li>- la température de non chauffage</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Attention :</b> Le commutateur  du régulateur doit rester en position I. La position  correspond au fonctionnement manuel de la chaudière sous contrôle des thermostats (10)</p>

**Nota :** arrêt total possible le jour si la température est supérieure à 17 °C.

## 3. Mise en route

---

**L**es thermostats de chaudière étant réglés sur les températures de départ choisies :

Actionner l'interrupteur général de l'installation, imposé par les règlements en vigueur afin que le brûleur puisse être mis sous tension par l'intermédiaire de l'interrupteur placé sur le tableau de commande. Dans le cas où un discontacteur est incorporé au brûleur, s'assurer que celui-ci est enclenché.

Le brûleur, une fois mis en route, répondra automatiquement aux impulsions données par les appareils d'asservissement.

En cas de panne de courant électrique, le brûleur s'arrête comme pour une ouverture de l'interrupteur général et démarre automatiquement dès le rétablissement de la tension.

**Nota :** Après la première mise à feu d'une installation, il est conseillé de nettoyer le filtre de la pompe dans le cas du fioul ou le filtre d'alimentation dans le cas du gaz.

Après quelques heures de fonctionnement, vérifier l'étanchéité des portes. Si nécessaire, resserrer leurs écrous de fixation.

## 4. Mise en repos

---

### Brûleur

**P**our arrêter le brûleur, ouvrir l'interrupteur général et l'interrupteur (3) du tableau de commande.  
En cas d'arrêt prolongé, fermer les vannes d'alimentation en combustion.

En fin de saison de chauffe, procéder en outre à un nettoyage complet (voir notice du brûleur).

### Chaudière

**À** la fin de la saison de chauffage, nettoyer complètement la chaudière (voir entretien).

En cas d'arrêt prolongé, fermer les portes de la chaudière, débrancher le conduit de fumées et obturer la boîte à fumées avec un tampon pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

L'installation ne doit pas être vidangée, sauf si la chaudière peut ne pas être allumée aux premiers froids.

### Antigel

**U**ne protection efficace contre le gel peut être obtenue en introduisant une certaine quantité d'antigel dans le circuit chauffage.

Les antigels pour circuit de chauffage central sont de qualité spéciale. L'installateur vous donnera toutes précisions utiles à ce sujet.

Il faut alors s'assurer qu'il ne peut y avoir communication entre les circuits chauffage et l'eau d'alimentation (cf. circulaire du 26 avril 1982 du Ministère de la Santé).

## 5. Prescriptions de sécurité

---

### Ramonnage de la cheminée

La réglementation impose deux ramonnages annuels de la cheminée.

### Manque d'eau dans l'installation

Ne pas remettre d'eau dans une chaudière à haute température. S'il est impératif de le faire, n'admettre qu'un faible filet d'eau.

### Manque d'eau dans la chaudière

Arrêter le brûleur, laisser entièrement refroidir la chaudière. Un appoint d'eau à chaud peut provoquer la destruction irrémédiable de la chaudière.

### Ouverture des portes

S'assurer que le brûleur est à l'arrêt et la chaudière hors tension pour ouvrir les portes de foyer et de ramonnage ainsi que les tampons de boîte à fumées.

# 6. Entretien

## Chaudière

Vérifier la pression de l'eau au manomètre et, le cas échéant, rétablir la pression normale. Ne procéder à l'opération que lorsque l'installation est froide. Si des remplissages fréquents sont nécessaires, c'est qu'il existe une fuite ; dans ce cas, prévenir l'installateur. Ne jamais puiser de l'eau sur le circuit de chauffage.

Afin d'éviter un encrassement lent mais progressif nuisible au bon fonctionnement de la chaudière, il est recommandé de ramoner celle-ci périodiquement au minimum deux fois par an.

Cette opération se fait toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Procéder de la manière suivante :

- Ouvrir l'interrupteur de brûleur placé sur le tableau de commande ainsi que l'interrupteur général de la chaufferie.
- Déposer les façades de jaquette.
- Ouvrir la porte de ramonage et la porte de foyer et déposer les tampons de la boîte à fumées.
- Sortir les économiseurs et les brosser.
- Nettoyer soigneusement les parois de chaque carneau à l'aide de la brosse livrée avec la chaudière, ainsi que les parois de la chambre de combustion.

- Évacuer les suies et les résidus de combustion si possible en utilisant un aspirateur.
- Nettoyer l'intérieur de la boîte à fumées.
- L'isolant des portes peut être éventuellement brossé avec une brosse douce. N'utilisez pas de brosse métallique. Attention de ne pas endommager le joint d'étanchéité.
- Le ramonage terminé, remonter les tampons sur la boîte à fumées, replacer les économiseurs dans leur carneau respectif, refermer les portes de foyer et de ramonage en s'assurant de leur étanchéité.
- Remonter les façades de jaquette.

## Boues

Ces boues, dues à la corrosion du circuit, circulent dans les tuyauteries et se déposent dans les chaudières. Nous conseillons d'effectuer un rinçage efficace et abondant de la chaudière en vérifiant la qualité de l'eau chassée.

## Brûleur

Le brûleur doit faire l'objet d'un entretien périodique. Voir la notice spéciale, fournie avec le brûleur. Si nécessaire, prendre contact avec le concessionnaire ou le constructeur du brûleur.

# 7. Intervention éventuelle

**S**i le brûleur ne démarre pas ou s'arrête systématiquement après démarrage, s'assurer qu'il s'agit effectivement d'une anomalie nécessitant une intervention extérieure.

Vérifier :

- 1) s'il reste suffisamment de fioul dans la citerne ou si l'alimentation en gaz est assurée.
- 2) si l'interrupteur est bien enclenché et s'il n'y a pas de panne de secteur électrique.
- 3) si les fusibles sont corrects.
- 4) si le coffret de contrôle n'est pas disjoncté.
- 5) si le système de contrôle (cellule ou ionisation) est bien propre.
- 6) s'il ne s'agit pas d'un arrêt normal ayant pour cause la régulation provoquée par les thermostats de chaudière.
- 7) si les vannes des canalisations du combustible sont bien ouvertes.
- 8) si la sécurité chaudière n'est pas déclenchée.

# 8. Recommandations

## Conseils pour économiser l'énergie

- Ajuster la puissance de la chaudière à la puissance réelle des radiateurs installés.
- Ramoner la chaudière au moins deux fois pendant la saison de chauffe.
- Contrôler au moins deux fois pendant la saison de chauffe les réglages du brûleur.
- Régler le thermostat de chaudière en fonction de la température extérieure afin d'éviter de surchauffer les radiateurs. Nous conseillons l'installation d'une régulation (intégrée au tableau de commande) qui agit sur le brûleur et qui limite le temps de fonctionnement de ce dernier.

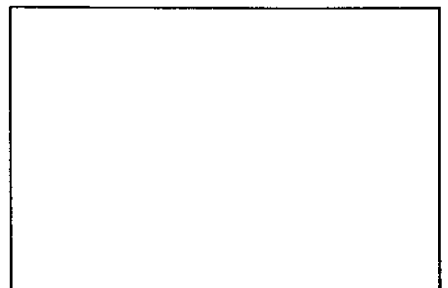
---

COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE  
157, avenue Charles Floquet  
93158 Le Blanc Mesnil Cedex - France  
Téléphone: (1) 45 91 56 00  
Télécopie: (1) 45 91 59 90  
Télex : 231074F  
S.A au capital de 288 097 600 F  
R.C.S. Bobigny B 602 041 675

Imprimé à CICH SOISSONS - FRANCE

Réf. : CH - 335 - C - 1

**CHAPPÉE**





# NXR 3



**70 / 290 kW**

**CHAUDIÈRES EN FONTE PRESSURISÉES  
À HAUT RENDEMENT  
FIOUL OU GAZ**

## **NOTICE DE MONTAGE ET D'INSTALLATION**

### **1 . Généralités**

- 1 - Description
- 2 - Fournitures normales
- 3 - Fournitures sur demande
- 4 - Expédition - colisage
- 5 - Caractéristiques générales

### **2 . Instructions de montage et d'installation**

- 1 - Aménagement de la chaufferie
- 2 - Assemblage des éléments
- 3 - Serrage des éléments
- 4 - Schéma opérationnel de montage

### **3 . Installation des options**

- 1 - Pieds réglables
- 2 - Manchettes de raccordement départ et retour
- 3 - Économiseurs inférieurs
- 4 - Options pour tableaux de commande

### **4 . Schémas électriques**

- 1 - Schémas de principe et de câblage "Standard"
- 2 - Schéma de principe "Logique de régulation"
- 3 - Schéma de câblage "Logique de régulation"
- 4 - Cas particuliers des brûleurs RAG

  
**CHAPPEE**

# 1. Généralités

## 1.1 Description

Les chaudières de ce type sont composées d'un échangeur en fonte constitué d'éléments assemblés au moyen de nipples. Leurs surfaces d'échange ont été conçues spécialement pour obtenir des rendements performants.

L'échangeur est largement calorifugé par un manteau de laine de verre doublé d'une jaquette en tôle laquée, elle-même calorifugée pour réduire au maximum les déperditions.

Ces chaudières doivent être équipées de brûleur à fioul ou à gaz air soufflé, pour foyer pressurisé, pour autant que leurs caractéristiques de fonctionnement soient adaptées aux dimensions du foyer et à sa surpression.

Elles assurent le chauffage des locaux et pour la production d'eau chaude sanitaire, peuvent être associées à un préparateur placé à côté.

## 1.2 Fournitures normales

- Éléments du corps de chauffe en fonte non assemblés,
- Accessoires : boîte à fumées, économiseurs, porte ouvrante de ramonage, porte ouvrante de foyer avec plaque brûleur, brides à souder pour tube Ø 76,
- Jaquette calorifugée et brosse de ramonage,
- Selon la commande, cette chaudière doit être équipée d'un tableau de commande Standard, Logique de régulation ou Cascade,

- Le tableau de commande "S" comprend :

- Un thermomètre eau,
- un thermostat réglable 1<sup>ère</sup> allure,
- un thermostat réglable 2<sup>ème</sup> allure,
- un thermostat de sécurité,
- un voyant de mise sous tension,
- un voyant de sécurité chaudière,
- un interrupteur brûleur,
- un bouton TEST pour contrôle de fonctionnement du brûleur et du thermostat de sécurité,
- un fusible de protection 6,3 AT,
- le câblage électrique de l'ensemble, avec raccordement aux organes de contrôle et de fonctionnement.

- Le tableau de commande "L" comprend :

- Les appareils du tableau "S",
- un voyant de marche 1<sup>ère</sup> allure,
- un voyant de marche 2<sup>ème</sup> allure,
- un voyant de sécurité brûleur,
- un interrupteur de pompe
- deux câbles de brûleur,

- Le tableau de commande "C" comprend

- Les appareils du tableau "L",
- une régulation RD 3033 Us,
- une carte "cascade" et un module relais,
- un bouton inverseur de cascade 1-2 / 2-1,
- un interrupteur inversion MANUELLE/AUTOMATIQUE.

## 1.3 Fournitures sur demande

- Corps de chauffe livré monté,
- Deux économiseurs d'énergie supplémentaires,
- Manchette de départ avec doigt de gant pour sonde de télégestion et orifice taraudé Ø 3/4 " avec bouchon (non montés),
- Manchette de retour avec doigt de gant pour sonde de télégestion et vanne de vidange Ø 3/4 " (non montés),
- Pieds réglables pour mise à niveau du corps,
- Options pour tableaux de commande.

Options pour tableaux	S	L	C
Thermomètre fumées	X	X	X
Câbles brûleur 1A et 2A	X		
Compteurs horaires		X	X
Régulations : selon les préconisations		X	

- Brûleur FIOUL ou GAZ selon préconisation du tableau des caractéristiques,
- Préparateur d'eau chaude sanitaire (PIM 250 - 350 - 500).

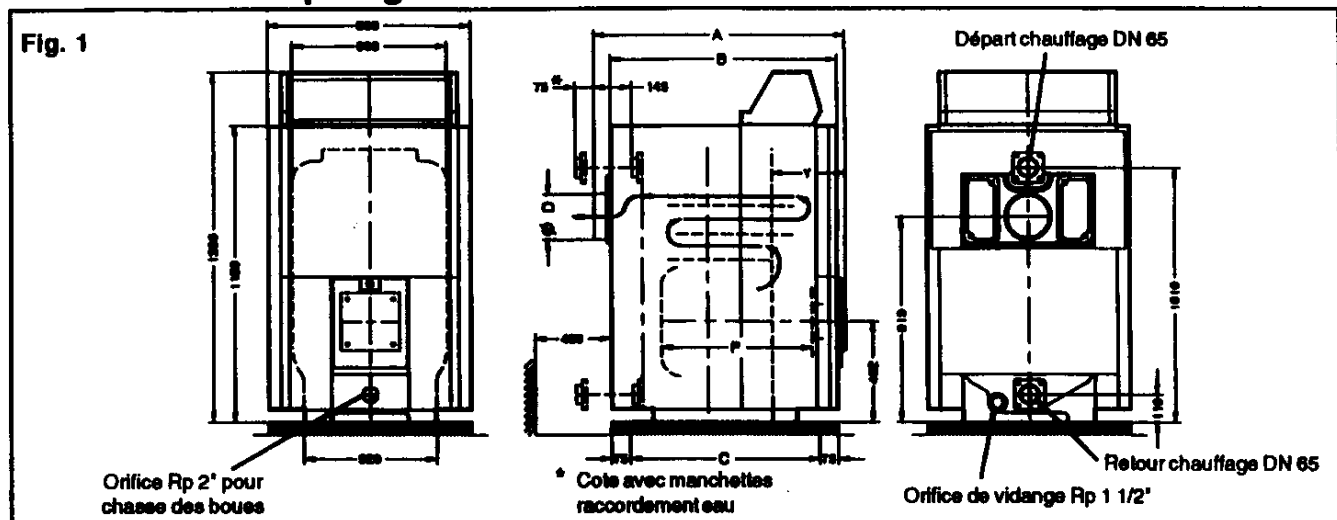
## 1.4 Expédition - Collage (hors option)

Le colisage est le suivant :

Colls	Chaudière assemblée	Chaudière non assemblée
Corps de chauffe démonté		X
Corps de chauffe monté	X	
Économiseurs	X	X
Accessoires du corps	X	X
Tableau de commande câblé	X	X
Jaquette	X	X
Ajout accessoires		X
Tringles d'assemblage		X

		34	35	36	37	38	39
Corps démonté	Nbre de colis	7	7	7	7	7	7
	Poids total kg	612	730	849	963	1082	1198
Corps monté	Nbre de colis	5	5	5	5	5	5
	Poids total kg	612	730	848	950	1068	1184

## 1.5 Caractéristiques générales



Ref. chaudière	NXR	N°	34	35	36	37	38	39
Plage de puissance	: kW		70 - 90	90-130	130-170	170-210	210-250	250-290
Nombre d'éléments			4	5	6	7	8	9
Dimensions: Cote A	: mm		995	1165	1335	1505	1675	1845
Cote B	: mm		900	1070	1240	1410	1580	1750
Cote C	: mm		750	920	1090	1260	1430	1600
Cote Y	: mm		292	292	292	292	292	292
Profondeur du foyer P	: mm		595	765	935	1105	1275	1445
Buse de fumées Ø D	: mm		180	180	180	180	200	200
Volume du foyer	: litres		110	140	170	200	230	260
Volume du circuit des fumées (avec foyer)	: litres		190	230	270	320	350	390
Volume du circuit d'eau	: litres		112	136	160	184	208	232
Pression de service	: bar		6	6	6	6	6	6
Résistance du circuit d'eau ( $\Delta t = 15 K$ )	: mbar		5	9	15	21	31	50
Plage de réglage des thermostats	: °C		30 - 90	30-90	30-90	30-90	30-90	30-90
Température de coupure du thermostat de sécurité	: °C		110	110	110	110	110	110
Perte à l'arrêt (selon NFD 30 002)	: %		0,14	0,13	0,11	0,09	0,08	0,07
Consommation d'entretien selon EN 303-2 (P nom) (1)	: %		0,74	0,52	0,40	0,33	0,28	0,25
Préconisation brûleur type	: flouil		12 - 1A	18-1A/2A	18-1A/2A	28-1A/2A	28-1A/2A	28 - 2A
	: gaz		12-1A/2A	18-1A/2A	18-1A/2A	28-1A/2A	28-1A/2A	28 - 2A
2 Economiseurs (3)	Puissance flamme (P nom)	: kW	75 - 98	97-142	140-185	184-229	228-273	271-317
	Pression dans le foyer	: mbar	0,1 - 0,2	0,2-0,5	0,5-0,8	0,7-1,2	1,3-1,8	1,5-2,3
	Débit massique des fumées flouil	: Kgh	108 - 140	139-202	201-285	283-328	325-391	389-454
	Débit massique des fumées gaz	: Kgh	124 - 161	160-234	232-306	303-378	375-451	448-524
	Température des fumées	: °C	155 - 174	158-177	161-180	164-182	167-185	170-188
	Rendement de combustion (2)	: %	93,0 - 93,9	92,8 - 93,7	92,7 - 93,6	92,6 - 93,4	92,5 - 93,3	92,4 - 93,2
4 Economiseurs (3)	Puissance flamme (P nom)	: kW	74 - 97	96 - 140	139 - 183	182 - 227	226 - 271	270 - 315
	Pression dans le foyer	: mbar	0,1 - 0,3	0,2 - 0,5	0,5 - 1,0	0,8 - 1,3	1,5 - 2,0	1,7 - 2,5
	Débit massique des fumées flouil	: Kgh	106 - 138	137 - 200	199 - 262	261 - 325	323 - 388	385 - 451
	Débit massique des fumées gaz	: Kgh	123 - 160	158 - 231	229 - 303	301 - 375	372 - 447	445 - 520
	Température des fumées	: °C	141 - 160	144 - 163	147 - 166	150 - 168	153 - 171	156 - 174
	Rendement de combustion (2)	: %	93,6 - 94,5	93,5 - 94,4	93,4 - 94,2	93,2 - 94,1	93,1 - 93,9	93,0 - 93,8

(1) Le coefficient d'entretien est celui qui correspond à une température moyenne de chaudière de 70 °C

(2) Valeurs données pour la puissance nominale, température ambiante 20 °C, température de l'eau de la chaudière Départ 80 °C, Retour 65 °C

(3) Valeurs indicatives pour les : CO<sub>2</sub> 13 % pour le flouil - CO<sub>2</sub> 9,5 % pour le gaz

# 2. Instructions de montage et d'installation

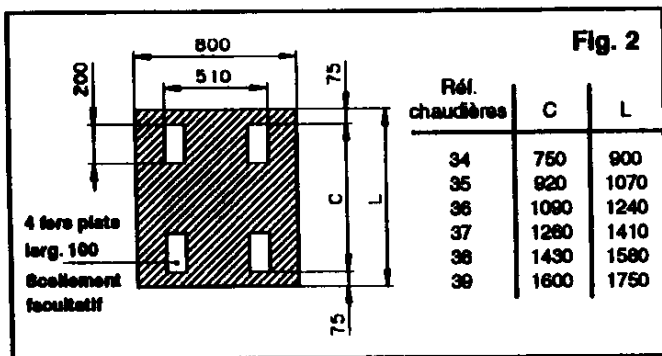
**Attention : le montage et l'installation de la chaudière doivent être réalisés par un technicien qualifié.**

## 2.1 Aménagement de la chaufferie

### Socle

Aucun socle spécial n'est à prévoir pour ce type de chaudière. Un simple hors d'eau est suffisant.

À titre indicatif, nous donnons les dimensions de ce hors d'eau (figure 2). Pour certaines installations particulières, un socle isolé phoniquement peut être nécessaire. Nous conseillons un socle métallique reposant sur des plots antivibratiles visitables.



### Dégagements (voir figure 3)

Les dimensions indiquées sont des valeurs minimales qui permettent un accès correct pour les opérations de montage et d'entretien.

Aucun dégagement n'est nécessaire en partie supérieure pour les opérations de ramonage.

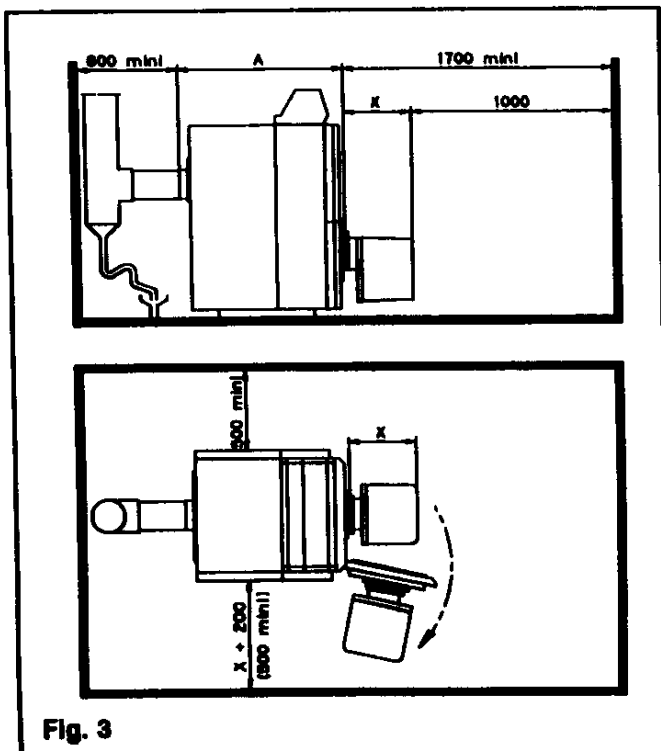


Fig. 3

Réf. : CH - 335 - A - 1

### Ventilation

Se conformer à la réglementation en vigueur en ce qui concerne les ventilations haute et basse (en particulier DTU 65.4).

### Raccordements hydrauliques

Le raccordement à l'installation de chauffage devra être réalisé suivant la réglementation en vigueur et les règles de l'art.

### Alimentation en combustible

Pour le fioul et le gaz, se conformer aux règles et prescriptions en vigueur, notamment en ce qui concerne les règles de sécurité.

### Alimentation électrique

Se conformer aux prescriptions réglementaires (norme NF C. 15.100), notamment en ce qui concerne la prise de terre et son raccordement à la chaudière (interrupteur général ...).

### Cheminée

La cheminée doit assurer une dépression de 0 daPa en sortie de buse de fumées.

Se conformer à la réglementation en vigueur et aux règles de l'art (DTU 165 : calcul de la cheminée).

Il est à noter que le rendement de ces chaudières conduit à des températures de fumées relativement basses. Un soin particulier doit être apporté à la cheminée qui doit être étanche, calorifugée et protégée contre tous risques de détérioration. Une des dispositions à prendre est de tuber le conduit. La qualité du tubage doit être compatible avec le combustible utilisé (matériaux de tubage agréés par le CSTB Centre scientifique et Technique du Bâtiment).

Il est recommandé de :

- Conserver la même section que la buse de sortie de la chaudière,
- Éviter les changements brutaux de direction,
- Réduire le nombre des coudes,
- Monter les manchettes de raccordement avec une pente ascendante dans le sens de la circulation (particulièrement à l'emboîtement dans la cheminée),
- Prévoir un pot de purge aussi près que possible de la chaudière.

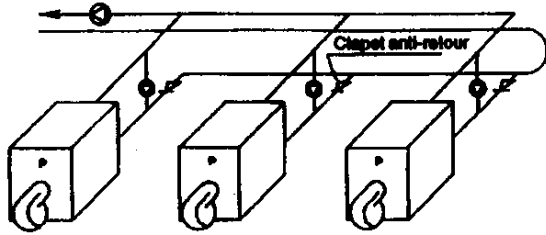
### Débit d'eau en circulation

Respecter les exigences de l'accord intersyndical du 2 Juillet 1969 concernant la circulation dans les chaudières.

• L'installation doit être calculée pour assurer une circulation d'eau, dans chaque chaudière, comprise entre 1/3 et 3 fois le débit nominal QN.

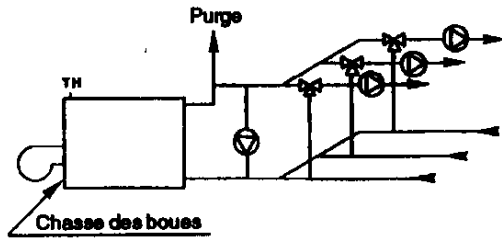
$$QN = \frac{PN \text{ kW} \times 0,86}{15K}$$

Le débit d'eau toléré dans chaque chaudière doit être compris entre :  $\frac{PN \text{ kW} \times 0,86}{45K}$  et  $\frac{PN \text{ kW} \times 0,86}{5K}$



Le débit minimum doit être assuré en permanence quelles que soient les conditions de fonctionnement de l'installation soit :

- Par la pompe de circulation principale à condition que l'installation ne comporte pas de vanne de mélange entre chaque chaudière et la pompe, et que cette dernière fonctionne en permanence,
- Par une pompe de recyclage ou par une pompe de charge fonctionnant en continu.



Dans le cas d'une pompe de recyclage ou de charge par chaudière et pour éviter les circulations parasites dans les autres chaudières, mettre en place des clapets anti-retour en amont du raccordement de retour.

Le brûleur doit être asservi à la pompe de recyclage ou de charge. Celui-ci ne peut se mettre en marche que si la pompe fonctionne. Accessoirement un contrôleur de débit en série avec le thermostat TH peut être monté sur le retour à la chaudière en aval de la pompe de recyclage ou de charge.

Fig. 4

### SCHÉMA DES ÉLÉMENTS

S : repères de serrage  
E : boesages d'écartement

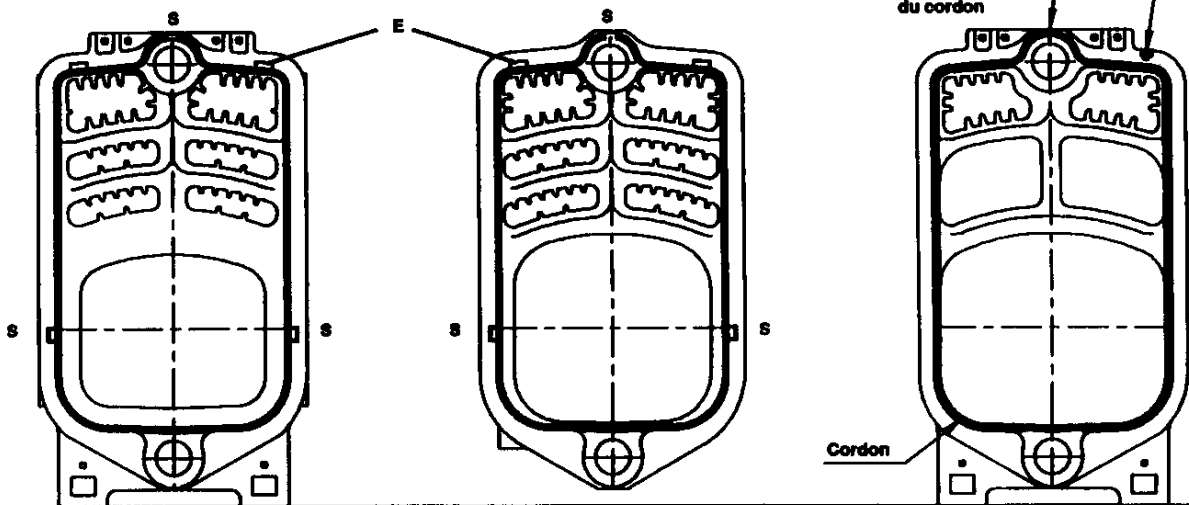


Fig. 5

Avant

Inter

Arrière

Réf. chaudières	Nombre d'éléments			Répartiteurs
	Avant	Inter	Arrière	
34	1	2	1	Sans
35	1	3	1	Sans
36	1	4	1	Court
37	1	5	1	Court
38	1	6	1	Long
39	1	7	1	Long

360

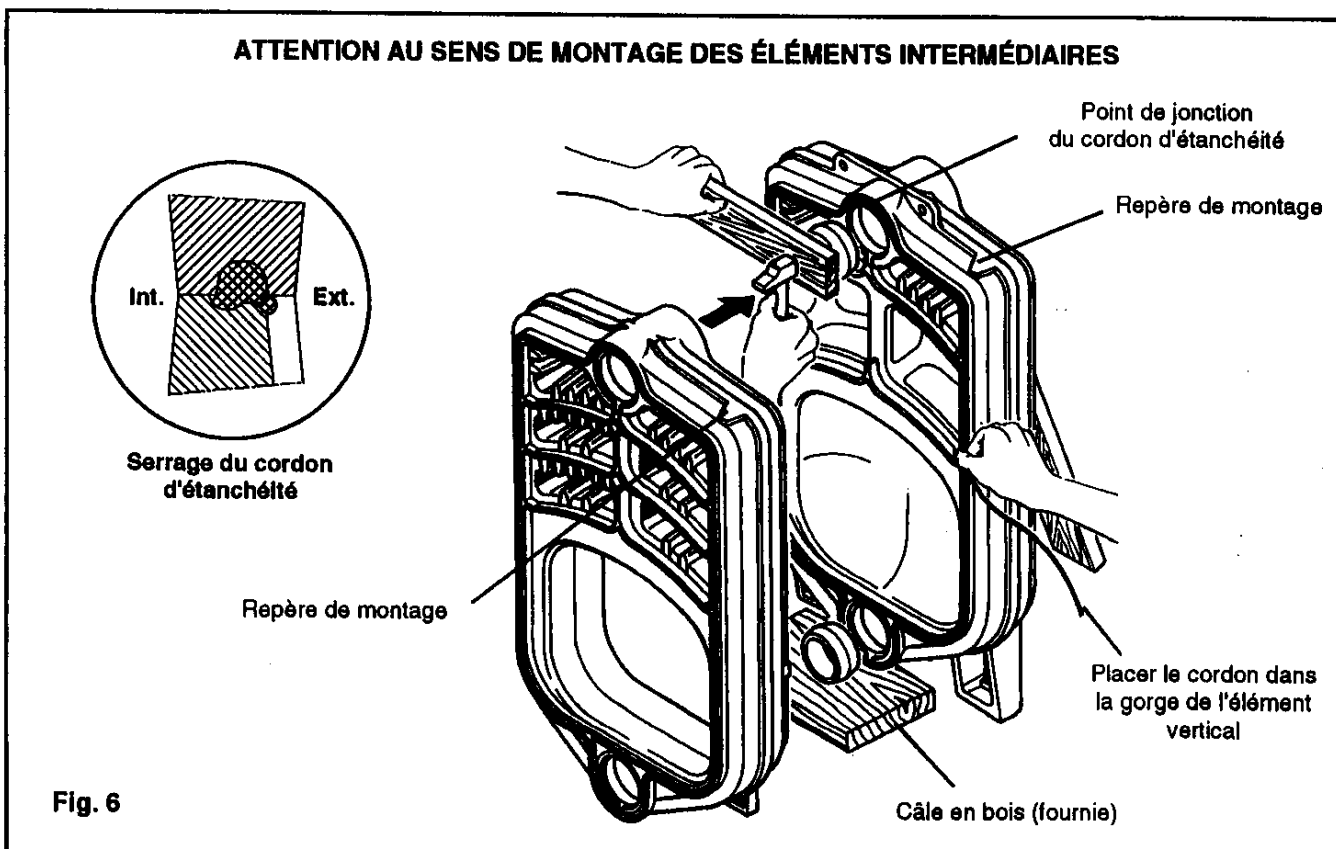
740

## 2.2 Assemblage des éléments

L'assemblage se fait au moyen de nipples. Pour la bonne étanchéité des assemblages, il est indispensable d'employer un produit spécial, qui assure un joint parfait (cet enduit est toujours livré avec la chaudière).

Procéder de la façon suivante :

- 1) Ouvrir le colis "Ajout accessoires",
- 2) Nettoyer les nipples avec un diluant,
- 3) Mettre l'élément arrière en position verticale et l'assurer contre tout basculement en l'étayant,
- 4) Placer une cale en bois livrée dans le colis "Ajout accessoires" et d'épaisseur 40 mm devant les pieds de l'élément arrière,
- 5) Sur l'élément vertical, nettoyer avec une brosse métallique la gorge de réception du cordon d'étanchéité puis le placer sans l'étirer dans ce logement en situant le point de jonction en partie supérieure (voir figure 6) dans l'axe de la ligne de nipples.  
Le couper soigneusement.
- 6) Nettoyer soigneusement avec du diluant les alésages devant recevoir. Au besoin, utiliser de la toile émeri extra-fine dans le cas où il y aurait des taches de rouille ou de petites bavures.
- 7) NE JAMAIS UTILISER DE NIPPLES USAGÉES, Enduire nipples et alésages avec l'enduit livré en utilisant un pinceau propre,
- 8) Positionner les nipples dans les orifices de l'élément vertical et les enfoncer **légèrement** à l'aide d'un morceau de bois sur lequel on frappe avec un marteau ou un maillet pour que les nipples restent maintenus dans les alésages. Ne pas trop les engager afin que le serrage se fasse par le rapprochement des éléments. Veiller attentivement à l'aplomb parfait des nipples car une déviation lors du serrage peut provoquer une rupture de l'élément,
- 9) Après nettoyage de l'élément intermédiaire et application de l'enduit, le présenter sur la cale pour le positionner en face de l'élément arrière vertical en respectant l'orientation du **repère de montage** qui doit être toujours dirigé vers l'avant (voir figure 6).  
L'engager sur les deux nipples à l'aide d'un maillet ou d'un morceau de bois dur, frapper alternativement, en haut et en bas, en face des nipples pour obtenir l'assemblage provisoire des deux éléments,
- 10) Veiller à leur aplomb parfait, et procéder au serrage comme indiqué au chapitre suivant.



## 2.3 Serrage des éléments

Pour le serrage, il est nécessaire de se servir d'un jeu de barres de montage comprenant :

Pour les chaudières de 4 à 7 éléments :

- 2 barres de montage longueur = 1,60 m (A),
- 2 plateaux fixes avec bague d'arrêt (B),
- 2 plateaux mobiles avec écrou à billes (C),
- 1 clé à cliquet.

Cet ensemble ne fait pas partie de la fourniture normale. Il figure au tarif sous la référence : COLIS N° 1.

Pour les chaudières de 8 à 9 éléments :

- Même ensemble que ci-dessus,
- 2 rallonges de barres longueur = 950 mm.

Soit COLIS N° 1 + 2 COLIS N° 2 (références du tarif).

- 1) Retirer les vis de centrage des plateaux,
- 2) Placer une barre de montage (A) dans chaque rangée de nipples,
- 3) Monter du côté arrière, sur chaque barre, un plateau avec bague d'arrêt (B),
- 4) Monter côté avant, les plateaux (C) avec écrou de serrage, après avoir graissé le filetage,
- 5) Centrer les plateaux,
- 6) Serrer les écrous alternativement d'un 1/2 tour chacun en ayant soin d'éviter le montage en éventail. Effectuer le serrage jusqu'au moment où les éléments sont en contact, le vérifier en regardant dans le foyer et dans les carneaux supérieurs.

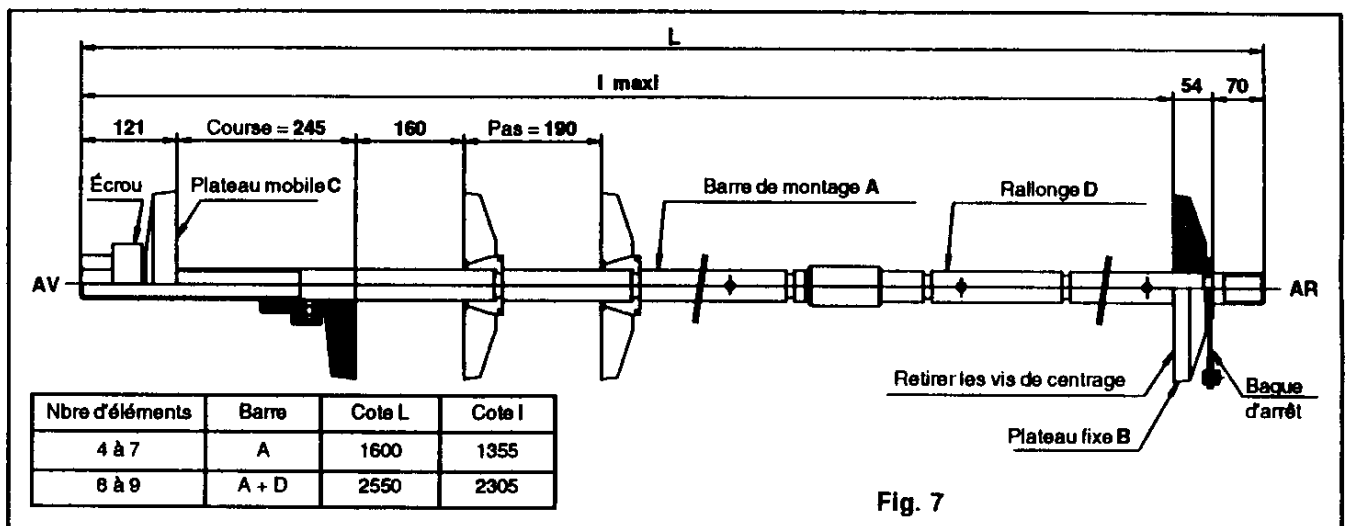


Fig. 7

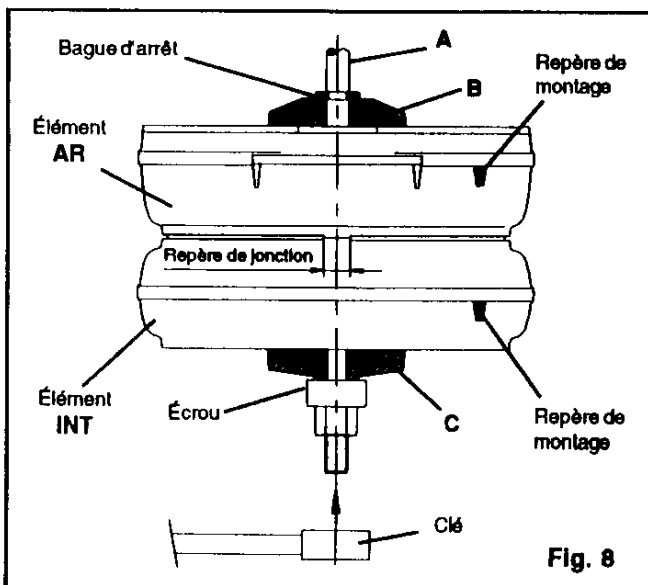


Fig. 8

- 7) Monter les autres éléments (1 par 1) en opérant de la même façon tout en déplaçant alternativement les cales en bois au fur et à mesure vers l'avant. Terminer par l'élément avant,
- 8) Ne pas desserrer les barres de montage et mettre en place les 4 tringles d'assemblage. Les serrer correctement, en laissant une longueur égale à chaque extrémité pour fixer les traverses de la jaquette et éventuellement les pieds réglables.
- 9) Desserrer et enlever les barres de montage,
- 10) Poursuivre le montage de la chaudière.

**NOTA :** Au cas où il serait nécessaire de démonter un élément de la chaudière pour éviter de détériorer les gorges d'étanchéité, il est impératif, pour séparer les éléments, de placer le burin au niveau des bossages d'écartement (E) prévus en partie supérieure (voir figure 5).

## MONTAGE DU CORPS

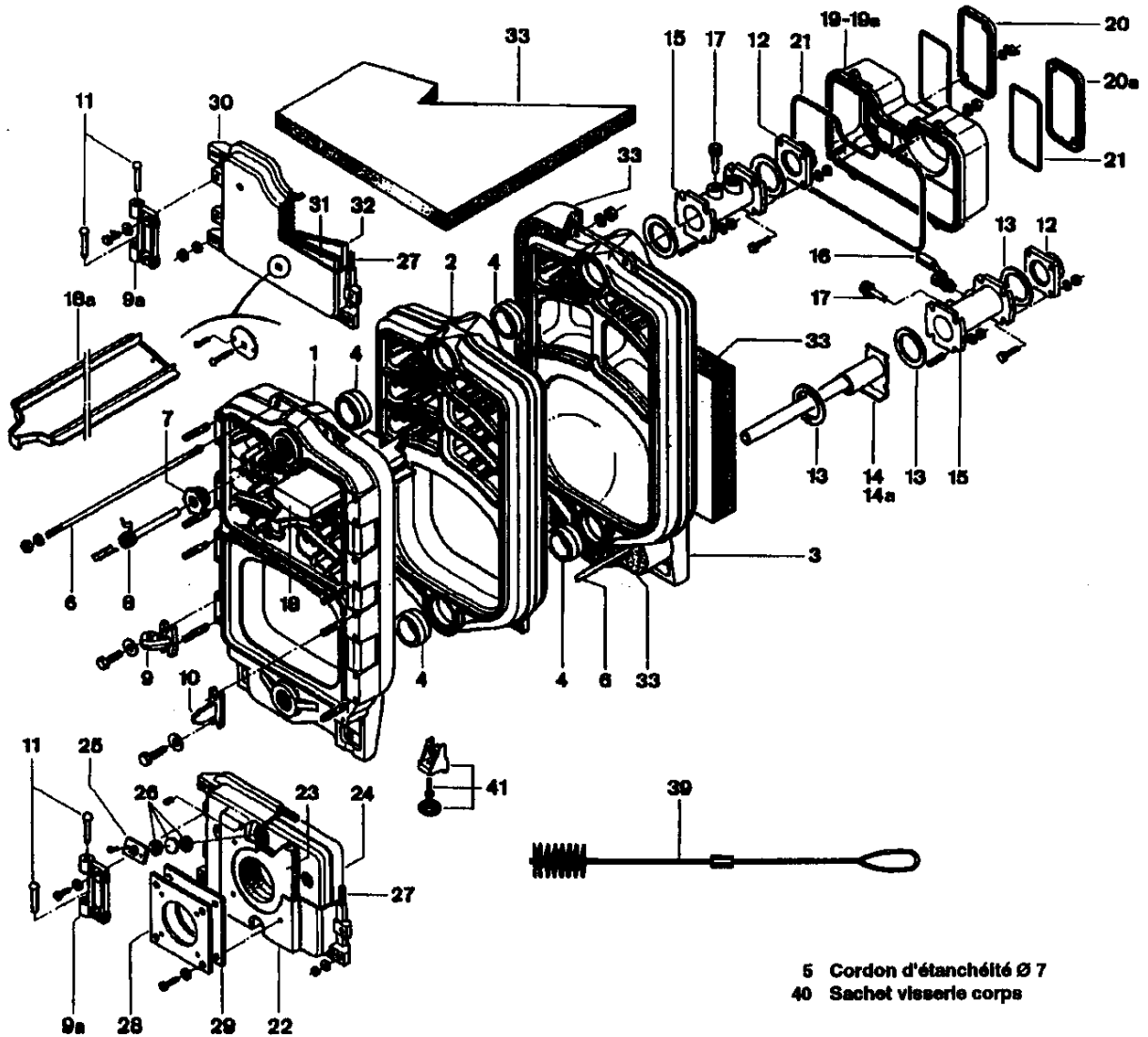


Fig. 9

### Désignation

1	Élément avant	14	Répartiteur long. 180	24	Isolation extérieure
2	Élément intermédiaire	14a	Répartiteur long. 530	25	Bride de voyant
3	Élément arrière	15	Manchette départ et retour	26	Verre et joint de voyant
4	Nipple Ø 89	16	Vanne de vidange	27	Joint de porte Ø 16
5	Cordon d'étanchéité Ø 7	17	Doigt de gant long. 100 mm	28	Plaque brûleur
6	Tringle d'assemblage	18	Économiseur supérieur	29	Joint de plaque brûleur
7	Réduction	18a	Économiseur inférieur	30	Porte de ramonage
8	Doigt de gant Long. 200 mm	19	Boîte à fumées Ø 180	31	Isolation intérieure
9	Gond de porte	19a	Boîte à fumées Ø 200	32	Isolation extérieure
9a	Paumelle	20	Tampon de ramonage gauche	33	Calorifuges du corps
10	Guide de porte	20a	Tampon de ramonage droit	39	Brosse de ramonage
11	Axe de porte	21	Tresse d'étanchéité Ø 8	40	Sachet visserie corps
12	Bride à souder DN 65	22	Porte de foyer	41	Pied réglable complet
13	Joint de bride	23	Isolation intérieure		



## 2.4 Schéma opérationnel de montage

Opération	Procédé
Ouvrir le colle "accessoires du corps"	
Répartiteur (14 - 14a)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monter les 8 goujons M 12 x 65 autour des orifices de départ et retour de l'élément arrière.</li> <li>• S'il y a lieu, insérer le répartiteur (voir figure 22) dans l'orifice de retour en intercalant son joint (13).</li> </ul>
Mise en place de la chaudière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner définitivement le corps de chauffe et effectuer sa mise à niveau qui sera facilitée par l'option "Pieds réglables" (chapitre 3 . 1)</li> </ul>
Doigt de gant (8)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visser le doigt de gant et sa réduction (7) de façon étanche dans l'orifice supérieur de de l'élément avant.</li> </ul>
Chasse de boues	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un orifice taraudé Ø 2" est prévu en bas de l'élément avant, pour le montage d'une vanne rapide permettant le rinçage et l'évacuation des boues de l'installation (nous conseillons de monter une bobine, un coude 90° puis la vanne rapide). Une pré-découpe est prévue pour le passage de la tuyauterie dans le cache inférieur de la jaquette.</li> </ul>
Vanne de vidange (16)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monter de façon étanche une vanne de vidange (non fournie) sur l'installation ou en partie basse de l'élément arrière à l'aide d'une réduction non livrée.</li> <li>• Une vanne de vidange Ø 3/4" est livrée avec l'option "Manchettes de raccordement" (voir chapitre 3 . 2).</li> </ul>
Bride à souder (12)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccorder les brides sur les tuyauteries de l'installation, puis les fixer sur la chaudière, en intercalant le joint (13), par 4 écrous HM 12 et 4 rondelles pour chacune.</li> </ul>
Remplissage et épreuve hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après vérification des raccordements, procéder lentement au remplissage de l'installation, en s'assurant de sa purge d'air complète, puis faire l'épreuve hydraulique (1,3 x P. service) pour contrôler toutes les étanchéités.</li> </ul>
Boîte à fumées (19 - 19a)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visser la partie filetée la plus courte des 4 goujons M 8 x 40 dans l'élément arrière en partie supérieure.</li> <li>• Vérifier la présence de la tresse d'étanchéité (21).</li> <li>• Engager la boîte à fumées sur les goujons et la fixer (4 écrous HM 8 et 4 rondelles) en serrant simultanément et modérément les écrous.</li> </ul>
Cheminée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Raccorder la chaudière à la cheminée le plus directement possible et sans rétrécissement du conduit de fumées. Assurer l'étanchéité de ce dernier.</li> </ul>
Économiseurs (18 et 18a)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduire les économiseurs assemblés (18) dans les cameaux supérieurs et s'il y a lieu, les économiseurs simples (18a) dans les cameaux inférieurs (voir chapitre 3 . 3).</li> </ul>
Gonds de porte (9) Guide de porte (10)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visser la petite partie filetée des 8 goujons M 10 x 90 dans l'élément avant suivant la disposition de la figure 10.</li> <li>• Définir le sens d'ouverture des portes</li> <li>• Monter les gonds (1 vis HM 10 x 30 + 1 écrou HM 10 + 2 rondelles L 10 par gond) et les guides de porte (1 vis HM 10 x 30 + 1 écrou HM 10 + 2 rondelles L 10 par guide). Le guide de porte est placé à l'opposé des gonds, en partie supérieure.</li> </ul>
Paumelle (9a)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivant le sens d'ouverture choisi, fixer sur chaque porte la paumelle (9a) avec 2 vis HM 12 x 35 + 2 rondelles M 12.</li> </ul> <p><b>Attention :</b> Pour des questions de commodité il est conseillé de monter en premier lieu la porte de foyer.</p>
Porte de foyer (22) et Porte de ramonage (30)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monter les portes sur les gonds par l'intermédiaire des axes (11).</li> <li>• Engager les portes sur les goujons et les fixer (4 écrous HM 10 et 4 rondelles L 10 par porte) en serrant simultanément et modérément les écrous.</li> </ul>
Plaque brûleur (28)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon les dimensions de sa fixation, le brûleur se monte directement sur la porte, ou par l'intermédiaire d'une plaque percée (voir figure 11).</li> <li>• Monter la plaque-brûleur (4 vis HM 12 x 35 + 2 rondelles M12) sur la porte de foyer en intercalant le joint d'étanchéité (29).</li> <li>- Une plaque pleine peut être fournie sur demande.</li> </ul>

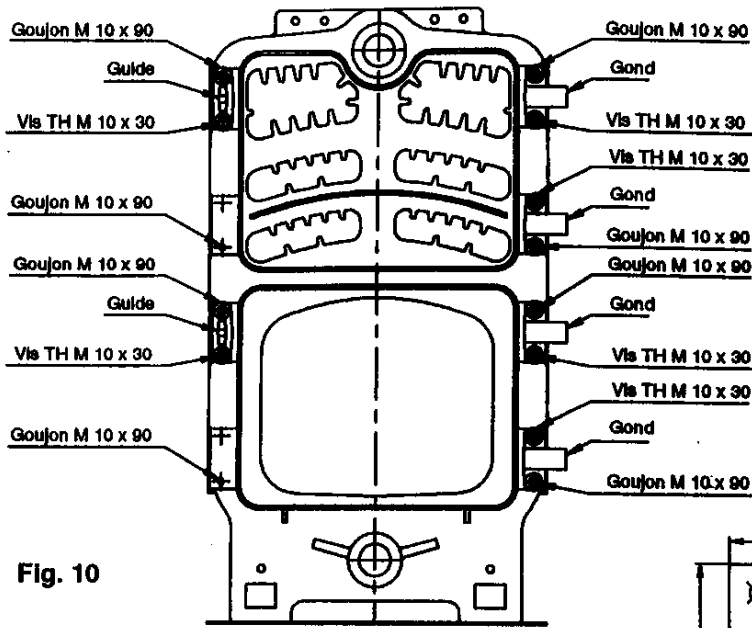
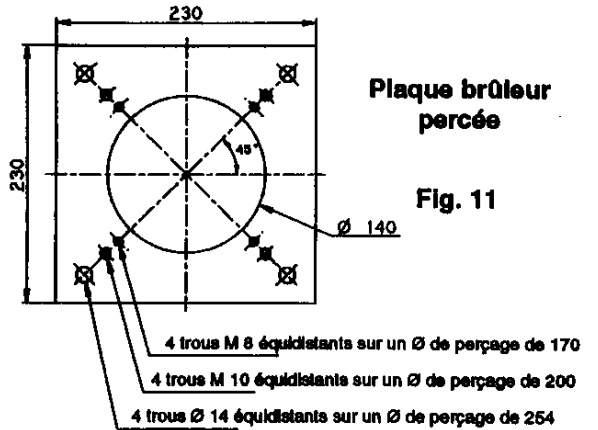


Fig. 10

**Montage des gonds et guides de porte**



**Plaque brûleur percée**

Fig. 11

**Mise en place des calorifuges**

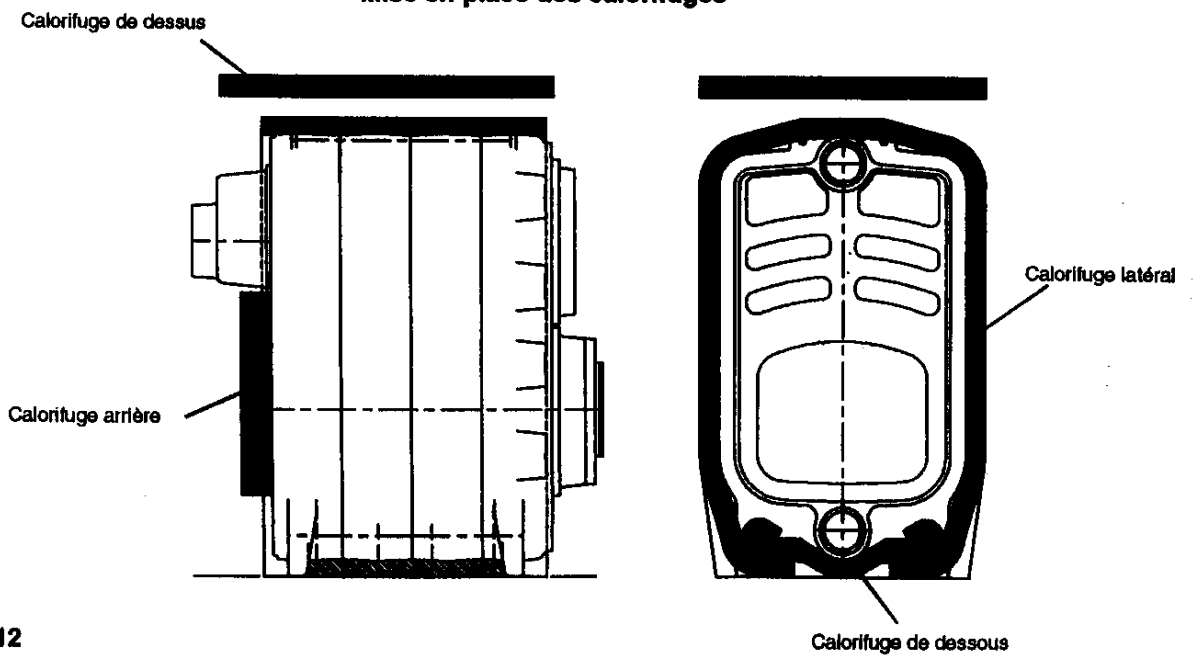


Fig. 12

## 2.4 Schéma opérationnel de montage (suite)

Opération	Procédé
Ouvrir le colis "jaquette"	
Entretoise arrière (50) (voir figure 15)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visser les entretoises hexagonales sur les 3 bossages de l'élément arrière et placer sur chaque entretoise une vis TH M 5 x 10.</li> </ul>
Calorifuges du corps (33) (voir figure 12)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner le calorifuge de dessous (forme de croix, épaisseur 50 mm sur voile noir) sous le corps de chauffe en prenant soin de coincer les extrémités entre les tringles d'assemblage et le corps.</li> <li>• Recouvrir la totalité du corps par le calorifuge latéral (épaisseur 50 mm) et bloquer ses extrémités sous le corps (suivant la figure 12).</li> <li>• Sur l'élément arrière, insérer le calorifuge (épaisseur 100 mm) sur les entretoises.</li> <li>• <b>NOTA :</b> Pour les corps 8 et 9 éléments, le calorifuge latéral est livré en 2 parties à placer jointivement, le grand morceau vers l'avant.</li> </ul>
Arrière inférieur (51)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager l'arrière inférieur sur les trois entretoises et le fixer en serrant les 3 vis.</li> </ul>
Patte inférieure (52)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monter les 2 pattes inférieures sur l'élément avant (2 vis HM 8 x 16).</li> </ul>
Traverse (53)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monter les traverses sur les tringles d'assemblage, les fixer à l'aide des contre-écrous HM 12. La traverse avant est équipée d'un jonc de protection (longueur 110mm) d'un collier plastique et d'un écrou NUT.</li> </ul>
Longeron droit (54) Longeron gauche (55)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fixer latéralement les longerons sur les traverses par des boulons HM 8 x 16 (trou carré vers l'avant).</li> </ul>

Montage des côtés de la jaquette

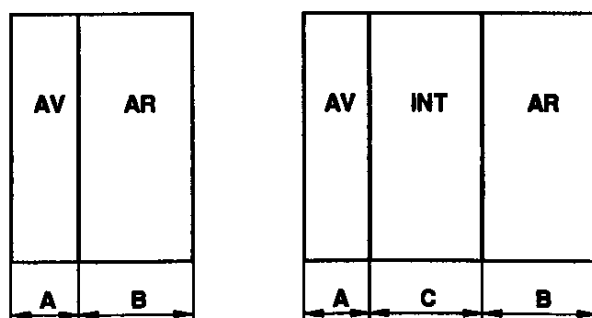


Fig. 13

Nb. d'éléments		4	5	6	7	8	9
Côté avant	A	300	300	300	300	300	300
Côté intermédiaire	C				510	510	510
Côté arrière	B	514	684	854	514	684	854

Montage de la façade

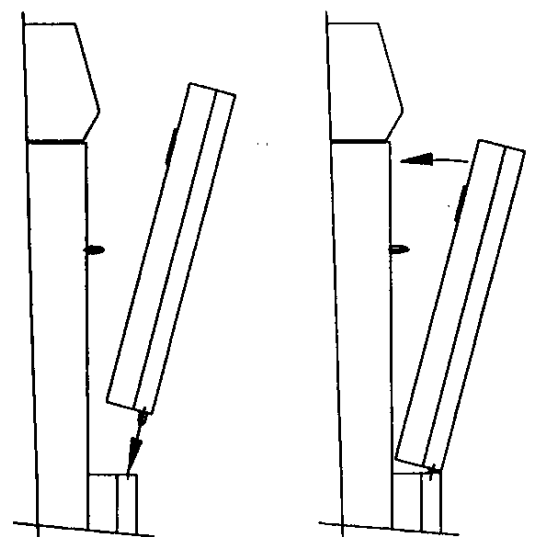


Fig. 14

## MONTAGE DE LA JAQUETTE

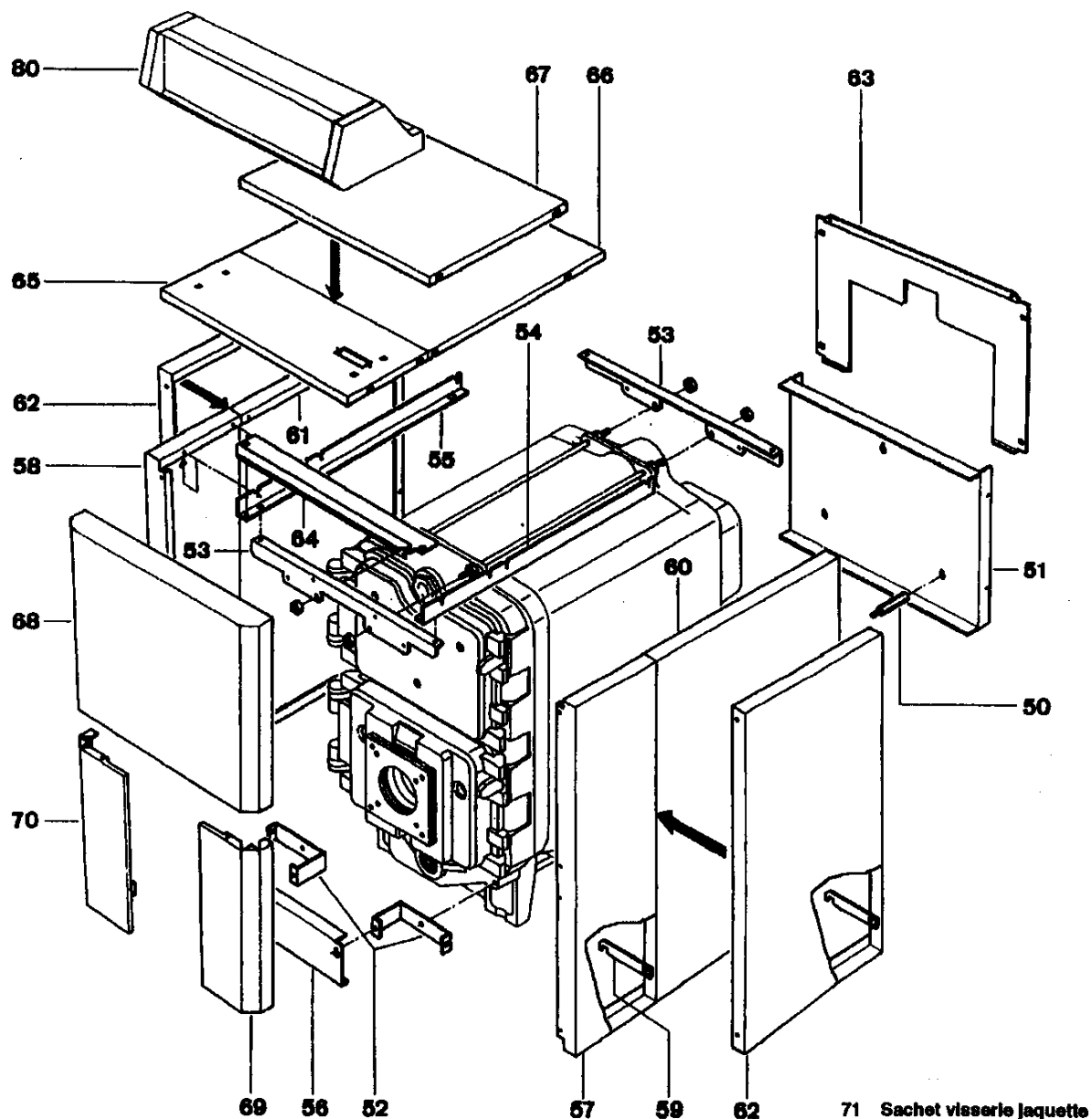


Fig. 15

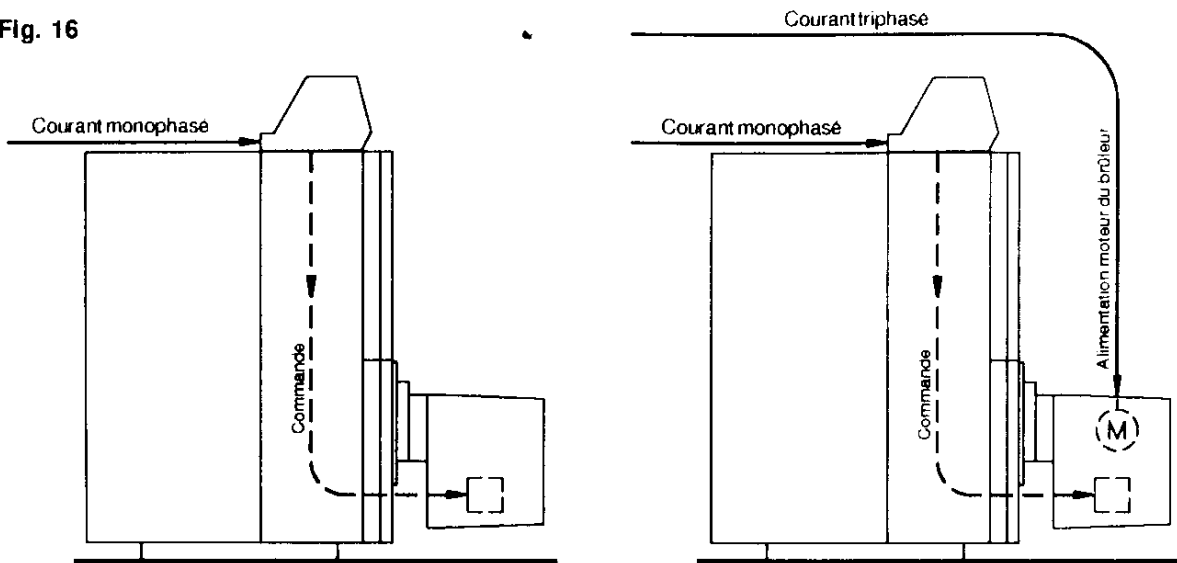
### Désignation

50	Entretouise arrière	62	Côté intermédiaire
51	Arrière inférieur	63	Arrière supérieur
52	Patte inférieure	64	Défecteur
53	Traverse	65	Dessus avant
54	Longeron droit	66	Dessus arrière
55	Longeron gauche	67	Dessus intermédiaire
56	Cache inférieur	68	Façade supérieure
57	Côté droit	69	Façade inférieure droite
58	Côté gauche	70	Façade inférieure gauche
59	Butée de côté	71	Sachet visserie Jaquette
60	Côté arrière droit	80	Tableau de commande
61	Côté arrière gauche		

Opération	Procédé
<b>Cache inférieur (56)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Placer le cache inférieur sur les deux pattes inférieures à l'avant de la chaudière, (cette pièce comporte une pré-découpe pour le passage de la tuyauterie d'évacuation des boues ou peut être éventuellement retirée).</li> </ul>
<b>Côtés avant (57 - 58)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accrocher les côtés avant sur les longerons et les fixer à l'aide des vis axes (Ø 8) en partie supérieure et en bas à l'aide d'une vis TH M5 sur la patte inférieure.</li> </ul>
<b>Butée de côté (59)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sortir la butée du panneau de côté en la basculant, l'insérer dans la fente du calorifuge latéral, et la crocheter sur la tringle d'assemblage. Resserrer la vis axe.</li> </ul>
<b>Côtés Intermédiaires (62)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(uniquement pour les chaudières de 7, 8 et 9 éléments).</li> <li>Poser sur les longerons le côté intermédiaire. Le déplacer de telle sorte que l'axe de la butée s'insère dans l'orifice prévu.</li> <li>Sortir la butée de côté en procédant de la même manière que pour le côté avant.</li> </ul>
<b>Côtés arrière (60 - 61)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poser sur les longerons le côté arrière, le déplacer de telle sorte que le pli de retour du côté recouvre le pli de l'arrière inférieur(51) et que l'axe de la butée s'insère dans l'orifice prévu.</li> <li>Fixer les côtés arrière sur l'arrière inférieur par l'intermédiaire de 4 vis HM 5 x 10.</li> </ul>
<b>Arrière supérieur (63)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaquer l'arrière supérieur sur les côtés et l'encliqueter vers le bas dans les glissières prévues à cet effet.</li> </ul>
<b>Défecteur (64)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fixer le déflecteur sur l'avant des longerons en orientant les plis vers le haut (2 vis HM 5 x 10).</li> </ul>
<b>Calorifuge supérieur (33)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poser le calorifuge supérieur sur les longerons (fente à l'avant).</li> </ul>
<b>Dessus avant (65)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Placer le dessus avant sur les axes des côtés et le pousser en butée vers l'avant.</li> <li>Si le tableau commandé est un tableau "Standard", placer 2 vis tôle Ø 4,8 x 13 dans les écrous avant; sinon, pour les tableaux "Logique de régulation" et "Cascade", les vis seront placées dans les écrous arrière.</li> </ul>
<b>Dessus Intermédiaire (67)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>(uniquement pour les chaudières 7, 8 et 9 éléments)</li> <li>Placer le sur ses axes et pousser le vers l'avant jusqu'à la jonction avec le dessus avant.</li> </ul>
<b>Dessus arrière (66)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Placer le sur ses axes et pousser le vers l'avant jusqu'à la jonction avec le côté avant ou intermédiaire dans le cas d'une 7, 8 ou 9 éléments.</li> <li>Le fixer sur l'arrière supérieur (2 vis HM 5 x 10).</li> </ul>
<b>Tableau de commande</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procéder au montage du tableau de commande comme indiqué page 15 pour le tableau "S" et page 17 pour le tableau "L".</li> </ul>
<b>Façades inférieures (69 - 70) droite et gauche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encliqueter les façades latéralement et en descendant sur les boutons fixés sur les plis des côtés. Le verrouillage est effectué par les pattes centrales.</li> </ul>
<b>Façade supérieure (68) (voir figure 14)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engager les 2 axes dans les trous des façades inférieures.</li> <li>Plaquer la façade sur les côtés.</li> </ul>

## ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DE LA CHAUDIÈRE ET DU BRÛLEUR

Fig. 16



**ATTENTION :** Dans le cas où le moteur du brûleur est alimenté en triphasé, il est impératif que l'alimentation monophasé du tableau de commande soit prise sur l'une des phases alimentant le moteur du brûleur.

**TRÈS IMPORTANT :** Ne jamais raccorder directement le coffret de contrôle du brûleur à l'une des phases alimentant le moteur du brûleur.

## MONTAGE DES CÂBLES

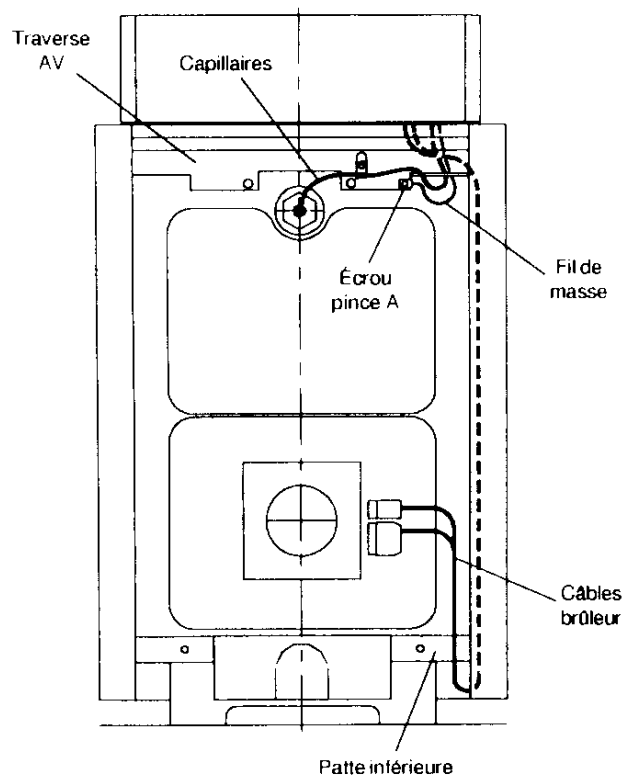
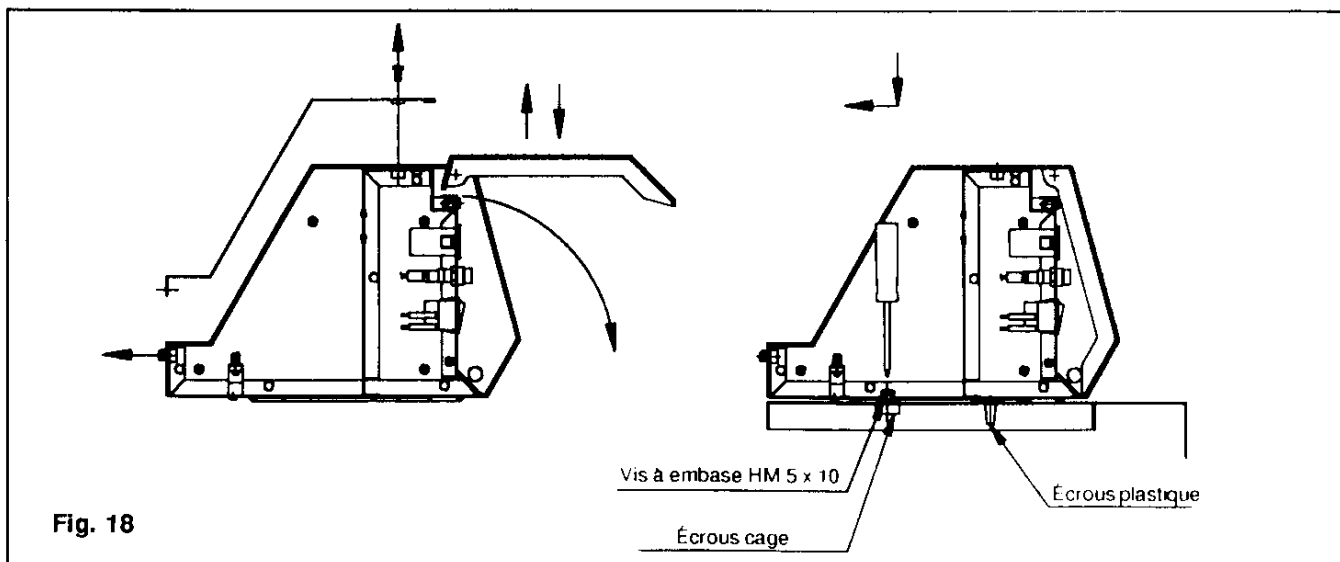


Fig. 17

Opération	Procédé
<p><b>Tableau de commande</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir le colis "Tableau de commande câblé"</li> <li>• Retirer l'écran de protection en le soulevant horizontalement (voir figure 18 Tableau de "L" seulement). Retourner et poser le tableau de commande sur le dessus arrière, en le protégeant par une feuille de carton, pour rendre accessible les sorties de câbles.</li> <li>• Passer les capillaires et le câble de masse dans l'ouverture rectangulaire du dessus avant et les ressortir sous la traverse avant.</li> <li>• Passer les câbles du brûleur au travers du dessus avant. Descendre câbles et connecteurs en les glissant entre les calorifuges du corps et du côté de jaquette. Passer derrière la patte inférieure (52) pour ressortir les connecteurs en direction du brûleur (voir figure 17).</li> <li>• Mettre en place le tableau sur le dessus avant face à ses deux points de fixation en guidant câbles et capillaires dans l'ouverture du dessus lors du basculement du tableau.</li> <li>• Retirer le dessus du tableau (2 vis) (voir figure 18). Engager les têtes de vis de fixation dans les découpes du fond du tableau, glisser celui-ci vers l'arrière et serrer les vis.</li> <li>• Raccorder le câble masse (1 vis CB M 5 x 10 + rondelles à dents) sur l'écrou pince A (voir figure 17).</li> <li>• Rassembler les 4 bulbes des capillaires pour les introduire à fond dans le doigt de gant de façade. Fixer les capillaires sur le doigt de gant avec le clip fourni</li>   <li>• Raccorder électriquement le tableau suivant schéma joint Ouvrir la façade du tableau (2 vis). Le branchement est à réaliser sur le bornier placé à l'intérieur du tableau. Passer les câbles dans les passe-fils situés à l'arrière du tableau avant de les raccorder sur le bornier. Bloquer les câbles dans les serre-câbles intérieurs Le branchement comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alimentation 230 V - 50 Hz monophasé + terre. La ligne doit pouvoir supporter 5 A sous 230 V (voir figure 16) Les interrupteurs placés sur le tableau de commande ne dispensent pas de l'interrupteur général exigé réglementairement,</li> <li>- La pompe de circulation du circuit de chauffage,</li> <li>- S'il y a lieu, après retrait du pontet DG, les contacts de régulation externe à la chaudière agissant sur la 1<sup>ère</sup> et éventuellement sur la 2<sup>ème</sup> allure de fonctionnement du brûleur.</li> </ul> </li> <li>• Les branchements terminés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermer la façade du tableau et fixer le dessus.</li> <li>- Remonter l'écran de protection (tableau "L" seulement)</li> </ul> </li> </ul>

## MONTAGE DU TABLEAU DE COMMANDE



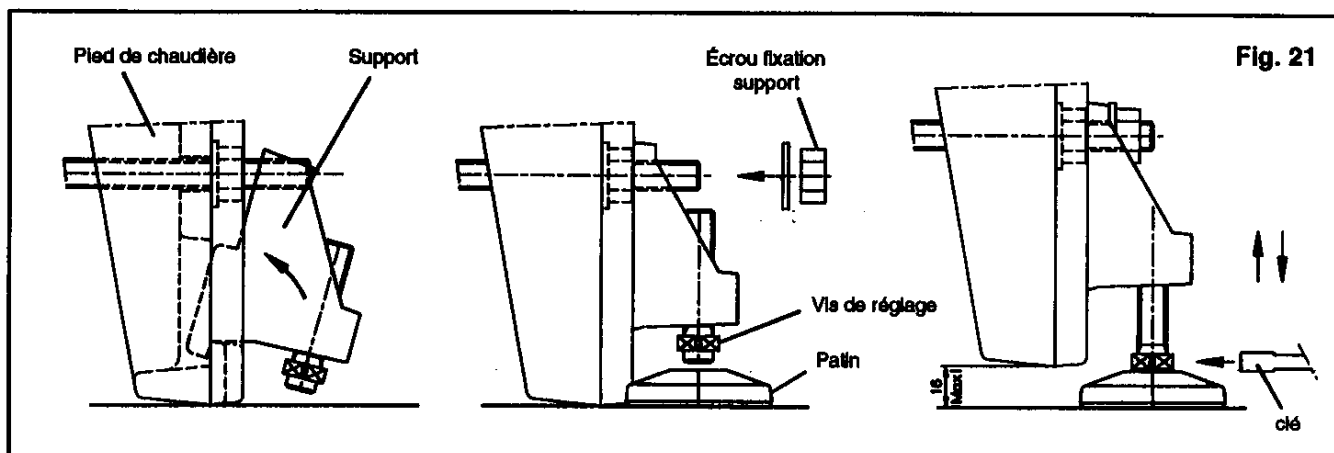
# 3. Installation des options

## 3.1 Pieds réglables

Pour la mise à niveau du corps de chaudière assemblé, positionné dans la chaufferie.

Montage sur les 4 pieds du corps de chaudière :

- Visser au maximum les vis de réglage dans les supports,
- Engager les supports dans l'évidement prévu sur chaque pied du corps de chauffe, comme indiqué sur la figure 21. Fixer les supports sur l'extrémité de chaque tringle d'assemblage (écrou + rondelle),
- Glisser les patins sous les vis de réglage,
- Régler la mise à niveau en agissant sur la vis avec une clé plate de 17 (course de réglage = 16 mm à ne pas dépasser).



## 3.2 Manchettes de raccordement départ et retour circuit chauffage avec vanne de vidange et doigts de gant pour télégestion

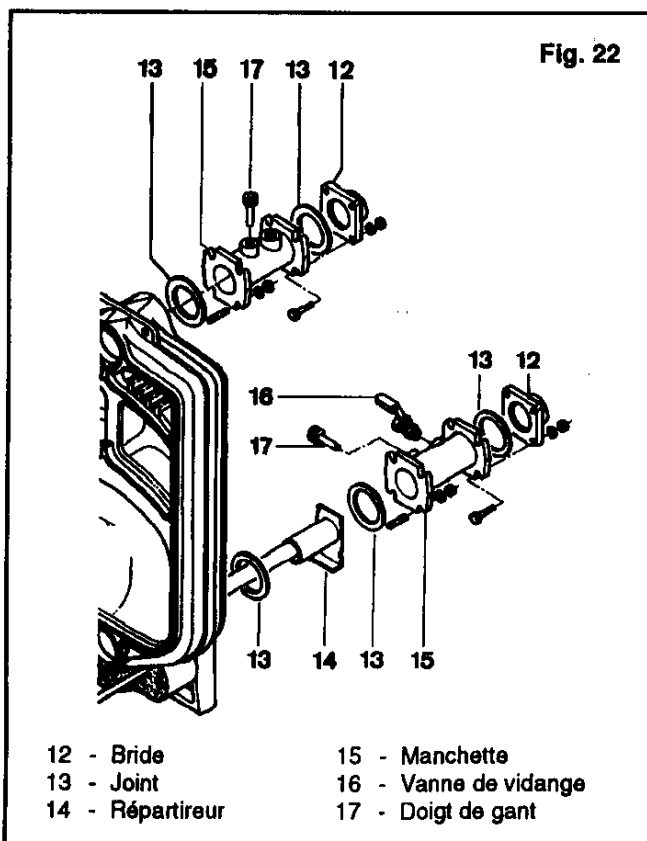
Les manchettes déplacent le raccordement principal du circuit chauffage à l'extérieur de la jaquette. Elles sont pourvues d'orifices taraudés pour le montage des accessoires suivants :

- Sur  $\varnothing 1/2''$  départ et retour : doigts de gant (17) pour sonde de télégestion,
- Sur  $\varnothing 3/4''$  départ : accessoires pour purge ou sécurité (non fournis),
- Sur  $\varnothing 3/4''$  retour : vanne de vidange (16).

Monter les manchettes (voir figure 22) sur les orifices départ et retour de la chaudière en situant l'orifice taraudé  $\varnothing 1/2''$  vers le corps de chaudière, placé sur le dessus pour le départ, sur le côté pour le retour.

**NOTA :** Pour les chaudières équipées avec le répartiteur d'eau (14) monté sur le retour, le répartiteur doit pénétrer au maximum dans l'orifice de retour du corps de chaudière. Sa bride de fixation sera placée, intercalée entre deux joints (13), entre la manchette de retour et l'élément arrière.

Les brides de raccordement du circuit chauffage (12) seront soudées sur les canalisations du circuit d'eau avant fixation sur la chaudière.



- |                  |                       |
|------------------|-----------------------|
| 12 - Bride       | 15 - Manchette        |
| 13 - Joint       | 16 - Vanne de vidange |
| 14 - Répartiteur | 17 - Doigt de gant    |



### 3.3 Économiseurs inférieurs

Les deux économiseurs fournis en option sont à placer dans les deux carneaux inférieurs suivant figure 23 :

Engager à fond chaque économiseur dans le carneau.

Les performances indiquées au tableau des caractéristiques correspondent au fonctionnement de la chaudière équipée des économiseurs supérieurs et inférieurs suivant schéma de positionnement indiqué ci-contre.

### 3.4 Options pour tableaux de commande

Avant toute intervention dans le tableau de commande, couper l'alimentation électrique en agissant sur l'interrupteur général placé sur le tableau de chaufferie,

#### Thermomètre de fumées :

Son boîtier se place sur la façade du tableau de commande et le bulbe sur le tuyau de fumées.

- Retirer le dessus, ouvrir la façade du tableau,
- Retirer le cache monté et engager le capillaire et le boîtier du thermomètre dans l'ouverture de la façade,
- Passer le capillaire au travers du fond du tableau et du dessus avant de jaquette parallèlement aux autres capillaires montés. Diriger le capillaire vers l'arrière de la chaudière, sur le calorifuge du corps, de façon à pouvoir monter son bulbe dans le tuyau de raccordement de la buse de fumées à la cheminée,
- Percer, verticalement de préférence, le tuyau de fumées avec un foret  $\varnothing 7,5$  et enfoncer le clip de maintien du bulbe (voir figure 24),
- Engager à fond le bulbe dans le clip. Refermer le tableau de commande et replacer le (les) dessus.

#### Câbles de brûleur :

Le câble de brûleur de 1<sup>re</sup> allure muni d'un connecteur à 7 plots et celui de 2<sup>me</sup> allure muni d'un connecteur à 4 plots sont à raccorder sur le bornier interne du tableau de commande "S" en respectant la concordance des repères. Faire suivre aux câbles le chemin indiqué dans le paragraphe de la page 15.

#### Compteurs horaires :

A monter directement sur la façade des tableaux de commande versions "L" et "C".

- Retirer le dessus et ouvrir la façade du tableau de commande,
- Retirer les caches compteurs montés, et engager les compteurs dans les 2 ouvertures de la façade du tableau,
- Brancher les fils électriques des compteurs sur les languettes disponibles des voyants de marche de chaque allure brûleur (voir figure 25),  
Respecter la polarité de chaque branchement.  
Les compteurs totalisent les heures de marche de chaque allure.

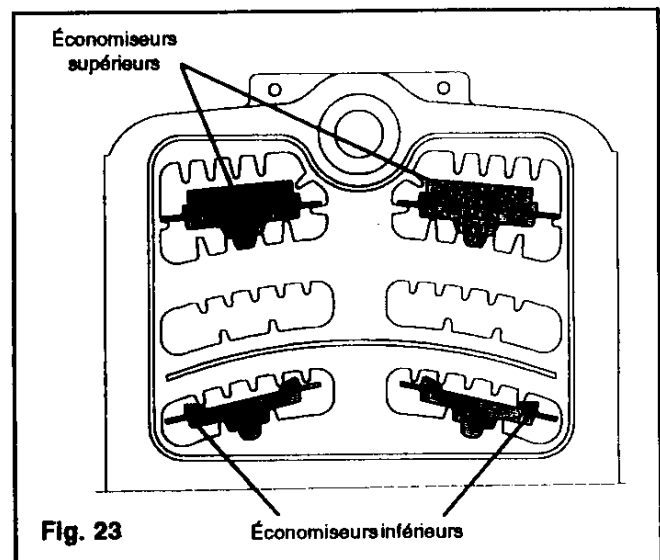


Fig. 23

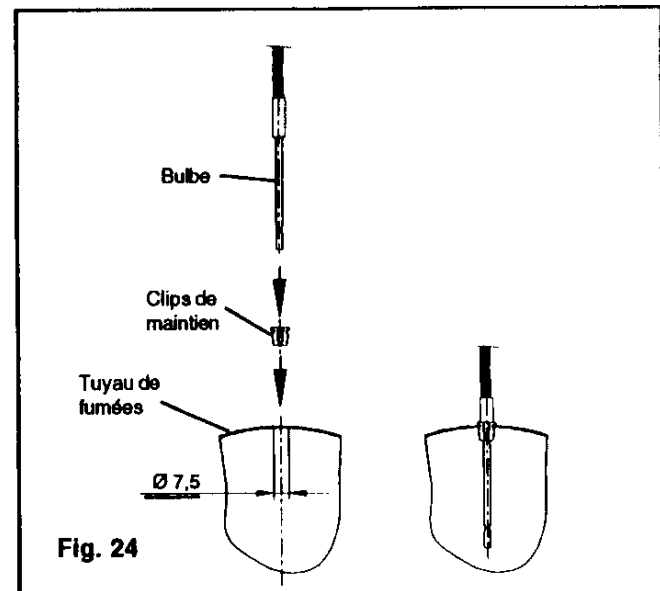


Fig. 24

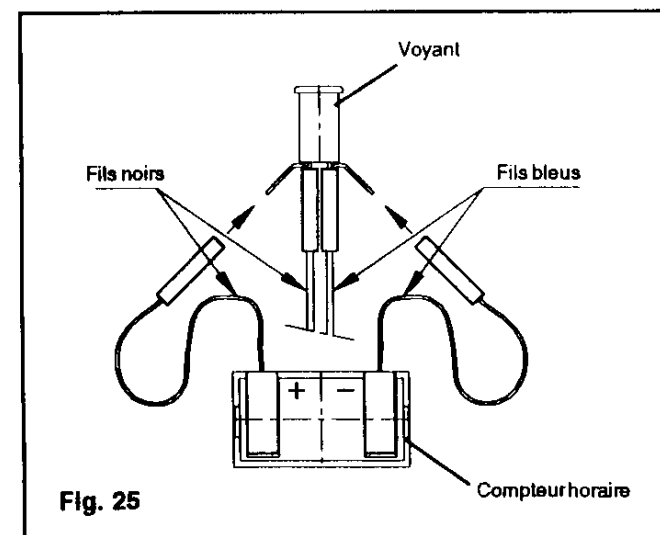


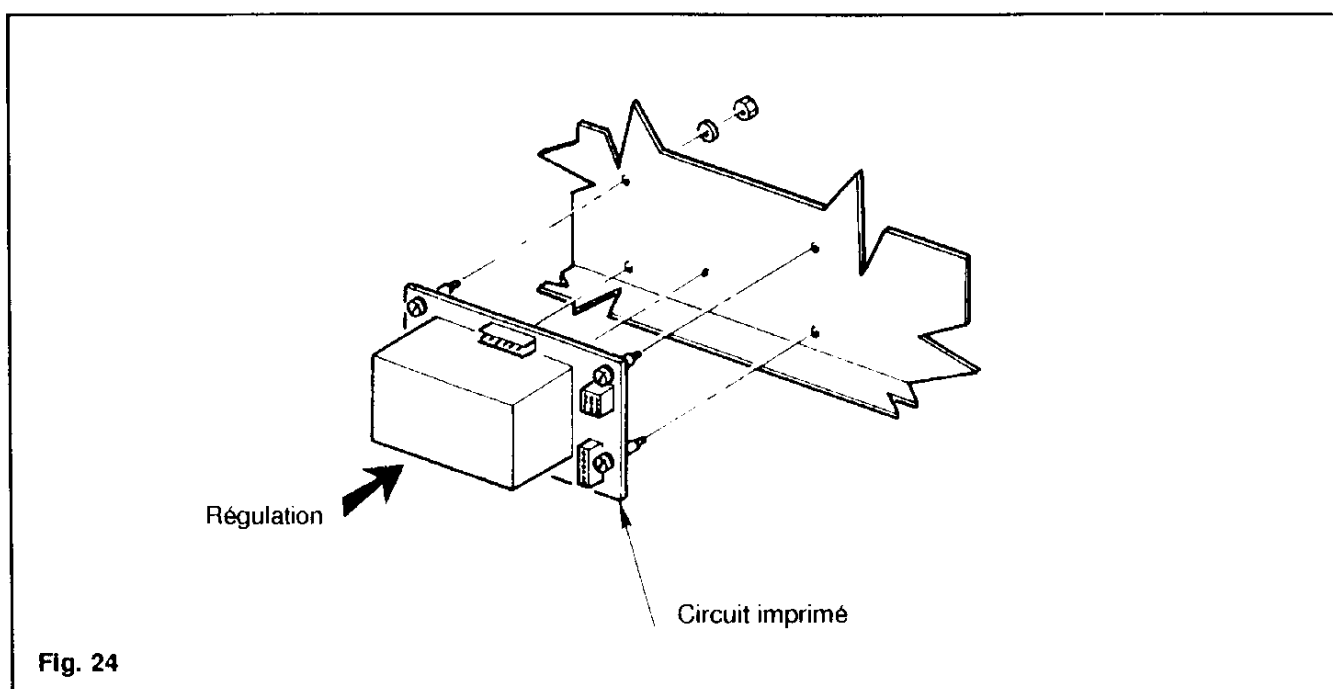
Fig. 25

## Réglations de confort

Les réglations sont livrées montées sur un circuit imprimé.

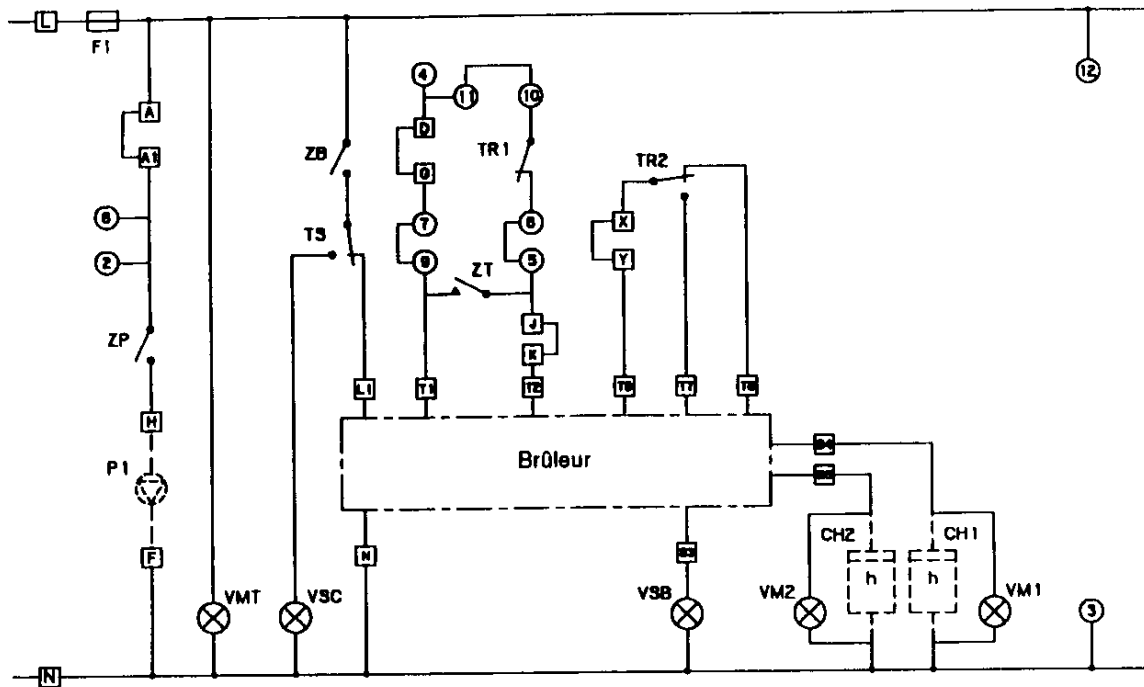
### Montage de la régulation sur la chaudière (voir figure 24):

- Ôter le dessus du tableau de commande,
- Ouvrir et retirer l'écran de protection,
- Déverrouiller et ouvrir vers l'avant la façade du tableau,
- Retirer la plaque en attente de l'emplacement de la régulation,
- Visser les 5 colonnettes du circuit imprimé avec son régulateur sur le fond du tableau de commande,
- Pour l'installation des sondes et le câblage électrique du régulateur, se reporter à la notice livrée avec ce dernier.





## 4.2 Schéma de principe " LOGIQUE de Régulation "



- CH1 Compteur Horaire 1ère allure (en option)
- CH2 Compteur Horaire 2ème allure (en option)
- F1 Fusible de protection 6,3 AT
- P1 Pompe de circulation chauffage (non fournie)
- TR1 Thermostat de Régulation 1ère allure
- TR2 Thermostat de Régulation 2ème allure
- TS Thermostat de Sécurité
- VM1 Voyant de Marche 1<sup>ère</sup> allure
- VM2 Voyant de Marche 2<sup>ème</sup> allure
- VMT Voyant de Mise sous Tension
- VSB Voyant de Sécurité Brûleur
- VSC Voyant de Sécurité Chaudière
- ZB Interrupteur de Brûleur
- ZP Interrupteur de Pompe
- ZT Bouton Test de sécurité
- Plots de bornier
- Connexions pour régulation Intégrée

NOTA : - Nous conseillons de retirer le pontet A sauf si l'on désire que la pompe de chauffage marche en permanence.

### 4.3 Schéma de câblage " LOGIQUE de Régulation "

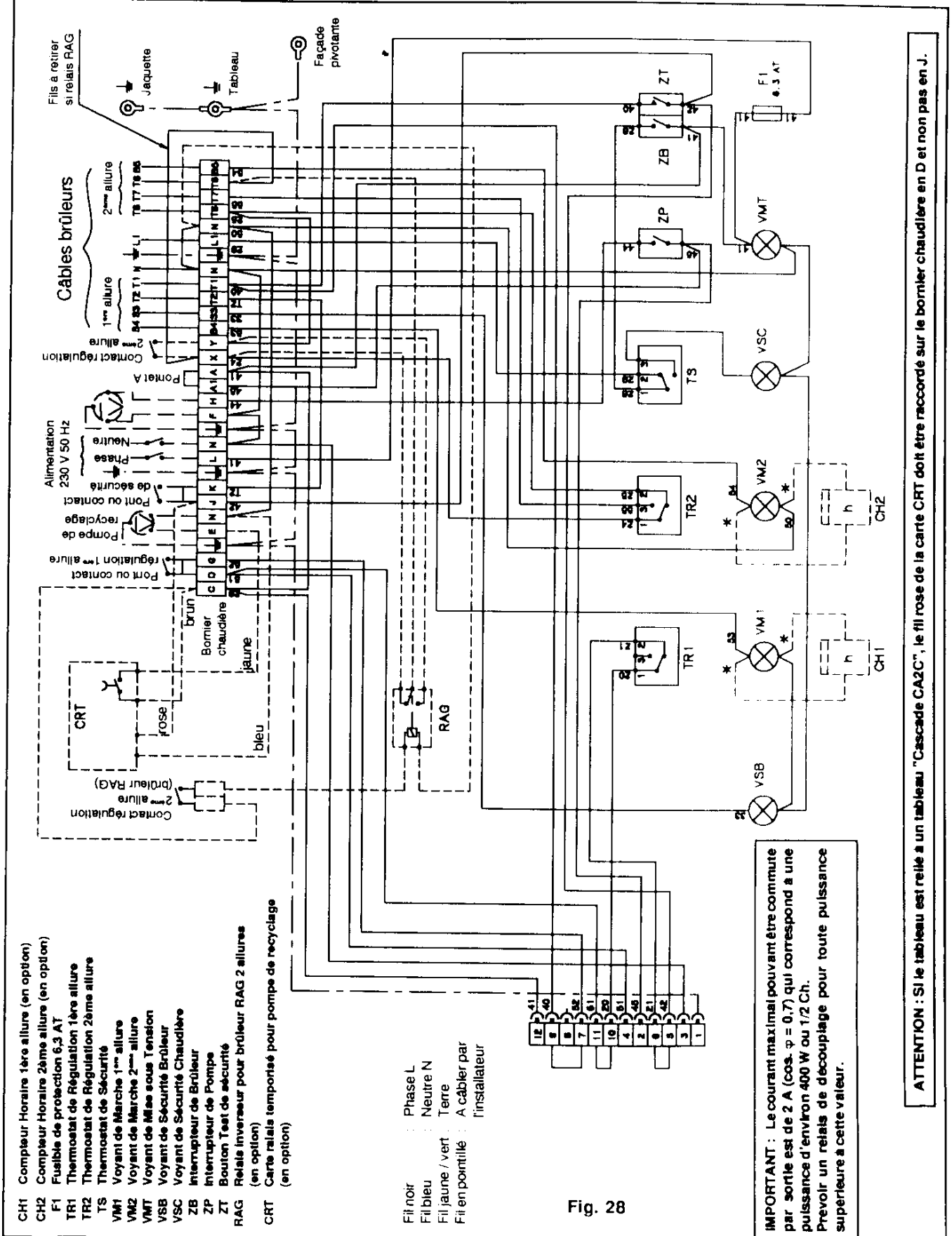


Fig. 28

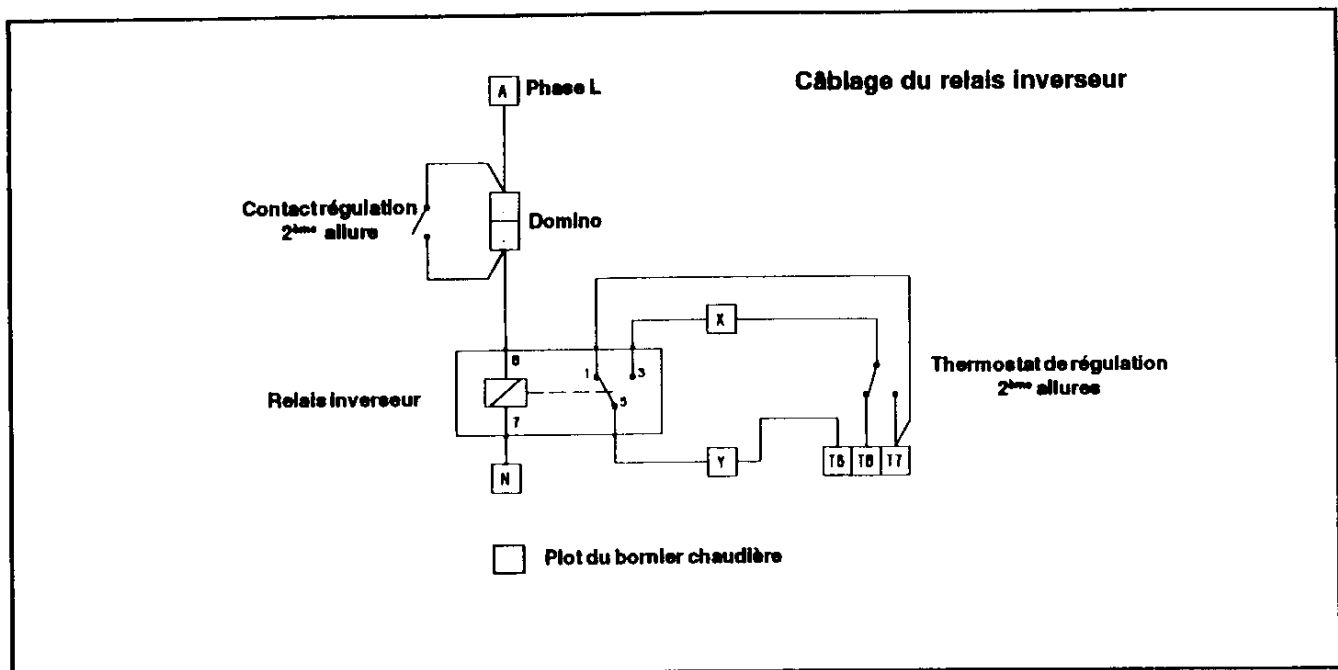
## 4.4 Cas particulier des brûleurs RAG

### 4.4.1 Brûleur RAG 2 allures

Si le brûleur est de type RAG 2 allures et s'il est piloté par une régulation, il est nécessaire d'intégrer un relais inverseur dans le circuit de commande de la 2<sup>ème</sup> allure.

Ce relais est livré en option. L'implantation est prévue dans les tableaux "S" "L" ou "C".

- Le fixer dans le tableau à l'aide des 2 vis tête.
- Câbler les 5 fils suivant le schéma ci-dessous.

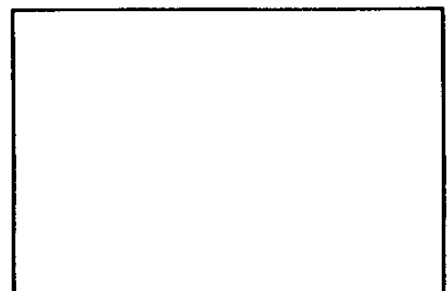


### 4.4.2 Brûleur RAG modulant piloté par un régulateur RWF 32

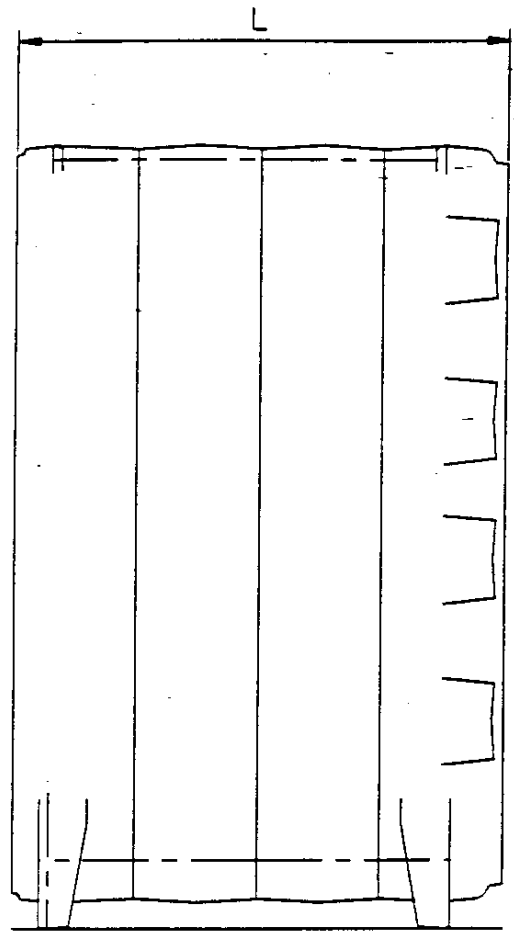
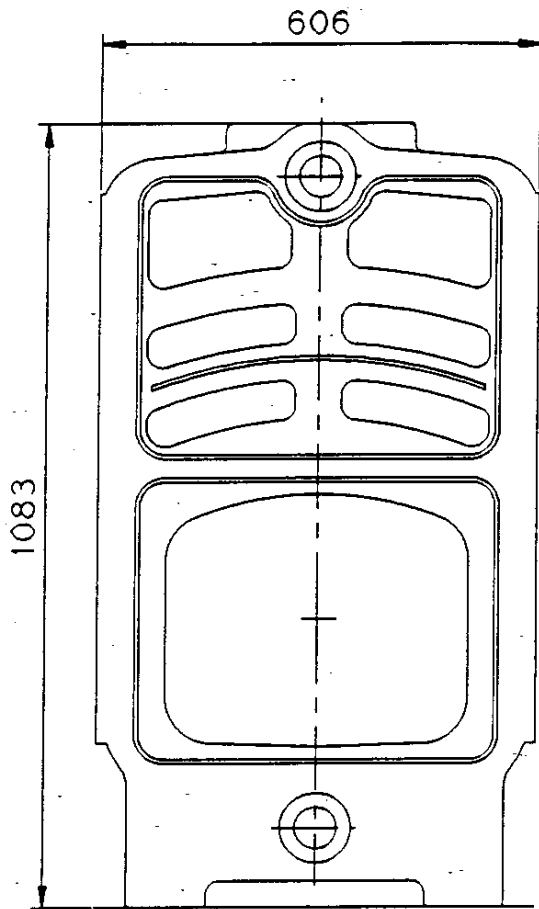
Nous consulter pour le raccordement.

Compagnie Internationale du Chauffage  
157, avenue Charles Floquet  
93158 Le Blanc Mesnil - France  
Téléphone: (1) 45 91 56 00  
Télécopie: (1) 45 91 59 90  
Télex: 231074F  
S.A au capital de 288 097 600 F  
R.C.S. Bobigny B 602 041 675

Imprimé à CICH SOISSONS - FRANCE



# CHAPPEE NXR 3



Chaudiere	R34	R35	R36	R37	R38	R39
Cote L	680	850	1020	1190	1360	1530

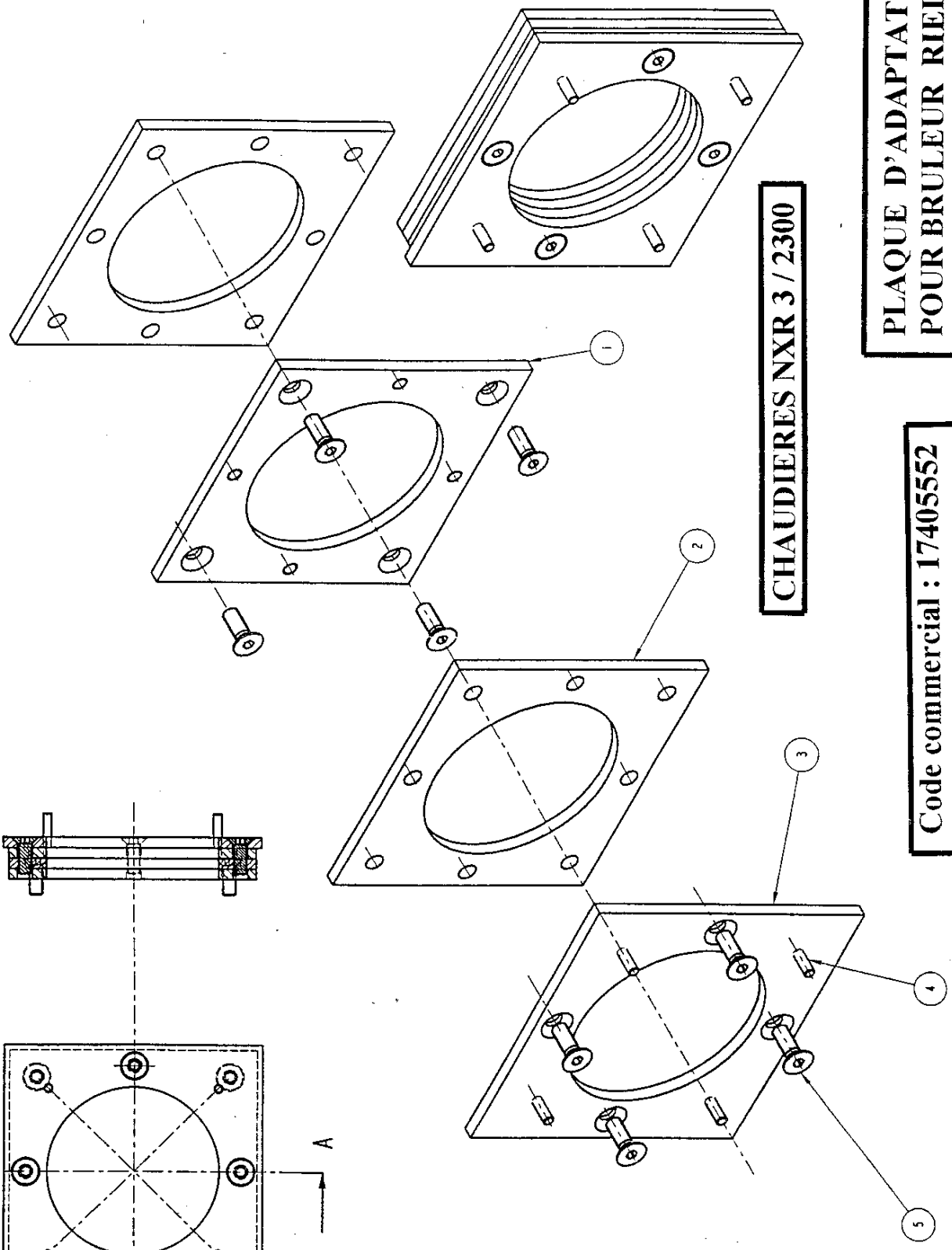
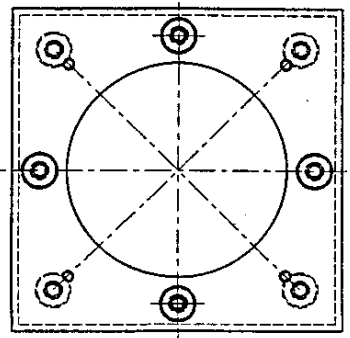
Encombrement Corps assemble R3

F E D C B A

3

2

COUPE A-A  
ECHELLE 0,400

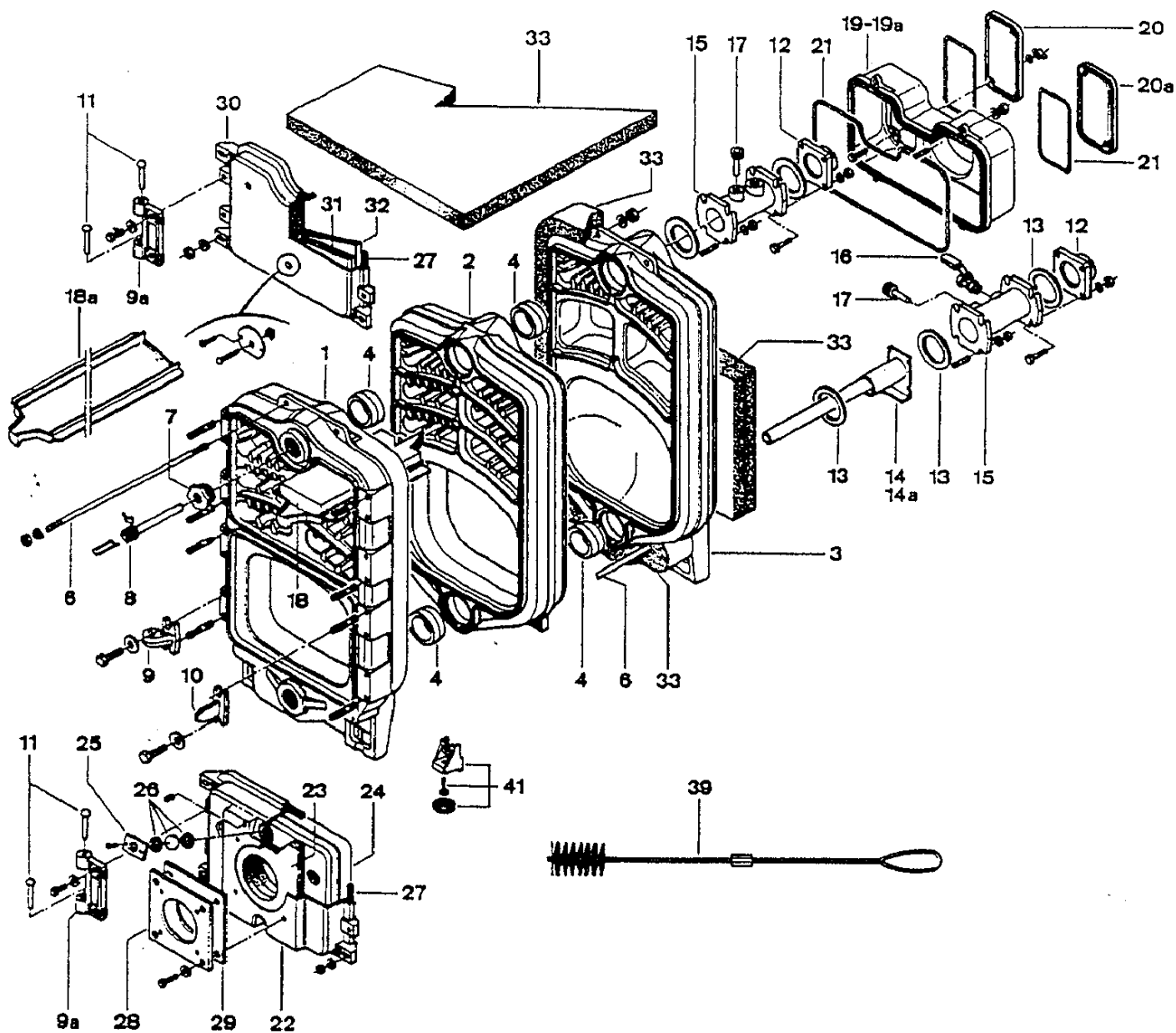


CHAUDIÈRES NXR 3 / 2300

PLAQUE D'ADAPTATION  
POUR BRULEUR RIELLO

Code commercial : 17405552





1600

CORPS CHAUDIERE NXR3

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
-1	S17126304	CORPS NU MONTE R34
-1	S17126305	CORPS NU MONTE R35
-1	S17126306	CORPS NU MONTE
-1	S17126307	CORPS NU MONTE R37
-1	S17126308	CORPS NU MONTE R38
-1	S17126309	CORPS NU MONTE R39
1	S17800476	ELEMENT AVANT
10	S17845625	GUIDE DE PORTE
11	S17000310	AXE DE PORTE
12	S17000770	BRIDE A SOUDER DN65
13	S15601827	JOINT 118X82
14	S17076096	REPARTITEUR P/CORPS 6/7 ELEM.
14A	S17076097	REPARTITEUR P/CORPS 8/9 ELEM.
15	S17864297	MANCHETTE DEPART RETOUR
16	S17006471	ROBINET VIDANGE 20X27
17	S17070924	DOIGT GANT SONDE GESTION+CLIPS
18	S17300434	JEUX ECONOMISEUR SUP.P/4 ELEM.
18	S17300435	JEUX ECONOMISEUR SUP.P/5 ELEM.
18	S17300437	JEUX ECONOMISEUR SUP.P/6-7 EL.
18	S17300439	JEUX ECONOMISEUR SUP.P/8-9 EL.
18A	S17300334	JEUX ECONOMISEUR INF.P/4 ELEM.
18A	S17300335	JEUX ECONOMISEUR INF.P/5 ELEM.
18A	S17300337	JEUX ECONOMISEUR INF.P/6-7 EL.
18A	S17300339	JEUX ECONOMISEUR INF.P/8-9 EL.
19	S17864255	BOITE A FUM.ASS.D=180 4A7 ELTS
19A	S17864265	BOITE A FUM.EES D=200 P/8-9 EL.
2	S17800496	ELEMENT INTER R3
20	S17845665	TAMPON RAMONAGE B.A.F GAUCHE
20A	S17845675	TAMPON RAMONAGE B.A.F DROIT
21	S17000167	TRESSE FIBRE DE VERRE D=8
22	S17864279	PORTE FOYER EQUIPEE R3
23	S17003630	ISOLATION INTERIEURE PT FOYER
23	S17003631	ISOLATION INTERMED.PT FOYER
24	S17072173	ISOLATION EXTER.PT FOYER + VIS
25	S17845647	BRIDE DE VOYANT
26	S17078080	VERRE DE VOYANT + JOINT
27	S17000198	TRESSE RONDE DE 16 (LE M) BLAN
28	S17005802	PLAQUE SUPPORT BRULEUR PERCEE
28	S17075266	PLAQUE BRUL.OUVRAN.SER.3 PLEIN
29	S17003666	ISOLANT BRUL.XR3 PTE OUVRANTE
3	S17800486	ELEMENT ARRIERE
30	S17864289	PORTE RAMONAGE EQUIPEE
31	S17003668	ISOLATION INTERIEURE PT RAMON.
32	S17072174	ISOLATION EXTER.PT RAMON.+ VIS
33	S14931005	CALORIFUGE EP=50 (LE M)
39	S17002005	BROSSE ACIER LG=1760
39	S17002018	GOUPILLON D60
4	S17809407	BAGUE ASSEMBLAGE INF
40	S17880148	SACHET VIS.CORPS
41	S17845689	KIT PIED REGLABLE CPLT
5	S17000166	TRESSE DE 7 SILICONEE (LE M)
6	S17077154	TRINGLE ASS.CPLT 4 ELE.12X620
6	S17077155	TRINGLE ASS.CPLT 5 ELE.12X790
6	S17077156	TRINGLE ASS.CPLT 6 ELE.12X960
6	S17077157	TRINGLE ASS.CPLT 7 ELE.12X1130
6	S17077158	TRINGLE ASS.CPLT 8 ELE.12X1300
6	S17077159	TRINGLE ASS.CPLT 9 ELE.12X1470
7	S15922659	REDUCTION GF No241 2""X1/2""
8	S17880068	DOIGT GANT 1/2""+RESSORT+CLIPS
9	S17845655	GOND DE PORTE
9A	S17845635	PAUMELLE DE PORTE

N° 1601

NXR 3

## JAQUETTE

REP	DESIGNATIONS	PIECES COMMUNES		PIECES SPECIFIQUES		
		Qté	Code	ROUGE	BLANCHE	
				Qté	Qté	Qté
999	JAQUETTE COMPLETE ROUGE R3 34		S17221834	1		
999	JAQUETTE COMPLETE BLANCHE R3 34		S17221944		1	
999	JAQUETTE COMPLETE ROUGE R3 35		S17221835	1		
999	JAQUETTE COMPLETE BLANCHE R3 35		S17221945		1	
999	JAQUETTE COMPLETE ROUGE R3 36		S17221836	1		
999	JAQUETTE COMPLETE BLANCHE R3 36		S17221946		1	
999	JAQUETTE COMPLETE ROUGE R3 37		S17221837	1		
999	JAQUETTE COMPLETE BLANCHE R3 37		S17221947		1	
999	JAQUETTE COMPLETE ROUGE R3 38		S17221838	1		
999	JAQUETTE COMPLETE BLANCHE R3 38		S17221948		1	
999	JAQUETTE COMPLETE ROUGE R3 39		S17221839	1		
999	JAQUETTE COMPLETE BLANCHE R3 39		S17221949		1	
50	ENTRETOISE ARRIERE	1	S17002117			
51	PANNEAU ARRIERE INFERIEUR	1	S17937504			
52	PATTE INFERIEURE EQUIPEE	1	S17937439			
53	TRAVERSE SUPERIEURE	1	S17937364			
54	LONGERON DROIT 4 ELEMENTS	1	S17937374			
54	LONGERON DROIT 5 ELEMENTS	1	S17937384			
54	LONGERON DROIT 6 ELEMENTS	1	S17937394			
54	LONGERON DROIT 7 ELEMENTS	1	S17937404			
54	LONGERON DROIT 8 ELEMENTS	1	S17937414			
54	LONGERON DROIT 9 ELEMENTS	1	S17937424			
55	LONGERON GAUCHE 4 ELEMENTS	1	S17937373			
55	LONGERON GAUCHE 5 ELEMENTS	1	S17937383			
55	LONGERON GAUCHE 6 ELEMENTS	1	S17937393			
55	LONGERON GAUCHE 7 ELEMENTS	1	S17937403			
55	LONGERON GAUCHE 8 ELEMENTS	1	S17937413			
55	LONGERON GAUCHE 9 ELEMENTS	1	S17937423			
56	CACHE INFERIEUR ROUGE		S17937586	1		
56	CACHE INFERIEUR BLANC		S134355C		1	
57	COTE AVANT DROIT EQUIPE ROUGE		S17937749	1		
57	COTE AVANT DROIT EQUIPE BLANC		S134321C		1	
58	COTE AVANT GAUCHE EQUIPE ROUGE		S17937748	1		
58	COTE AVANT GAUCHE EQUIPE BLANC		S134320C		1	

<b>Numéro de nomenclature</b>	<b>Numéro de repère</b>	<b>Référence de la pièce</b>	<b>Désignation</b>
0	0	0	Aucune nomenclature

N° 1601

NXR 3

## JAQUETTE

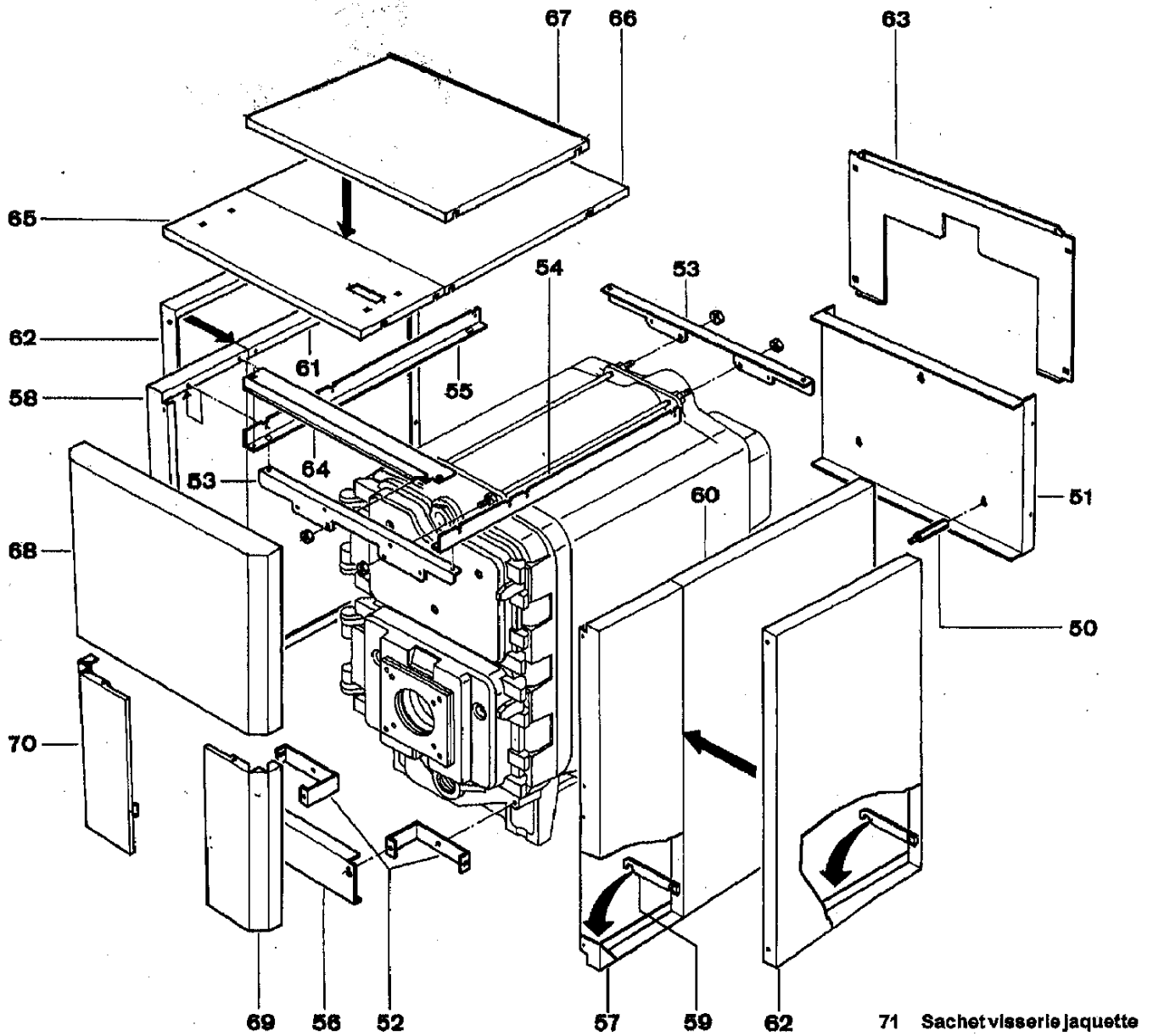
REP	DESIGNATIONS	PIECES COMMUNES		PIECES SPECIFIQUES		
		Qté	Code	ROUGE	BLANCHE	
				Qté	Qté	Qté
59	BUTEE DE COTE	1	S17937454			
60	ENS. COTE ARRIERE DROIT ROUGE 34-37		S17937789	1		
60	ENS. COTE ARRIERE DROIT BLANC 34-37		S501387		1	
60	ENS. COTE ARRIERE DROIT ROUGE 35-38		S17937819	1		
60	ENS. COTE ARRIERE DROIT BLANC 35-38		S501388		1	
60	ENS. COTE ARRIERE DROIT ROUGE 36-39		S17937849	1		
60	ENS. COTE ARRIERE DROIT BLANC 36-39		S501389		1	
61	ENS. COTE ARRIERE GAUCHE ROUGE 34-37		S17937788	1		
61	ENS. COTE ARRIERE GAUCHE BLANCHE 34-37		S501390		1	
61	ENS. COTE ARRIERE GAUCHE ROUGE 35-38		S17937818	1		
61	ENS. COTE ARRIERE GAUCHE BLANCHE 35-38		S501391		1	
61	ENS. COTE ARRIERE GAUCHE ROUGE 36-39		S17937848	1		
61	ENS. COTE ARRIERE GAUCHE BLANCHE 36-39		S501392		1	
62	ENS. COTE INTERMED. ROUGE 37-38-39		S17937499	1		
62	ENS. COTE INTERMED. BLANC 37-38-39		S501404		1	
63	PANNEAU ARRIERE SUPERIEUR		S17937514	1		
63	PANNEAU ARRIERE SUPERIEUR		S501405		1	
64	DEFLECTEUR	1	S17937524			
65	DESSUS AVANT ROUGE		S17937536	1		
65	DESSUS AVANT BLANC		S139165C		1	
66	DESSUS ARRIERE ROUGE 34-37		S17937546	1		
66	DESSUS ARRIERE BLANC 34-37		S120860C		1	
66	DESSUS ARRIERE ROUGE 35-38		S17937556	1		
66	DESSUS ARRIERE BLANC 35-38		S120861C		1	
66	DESSUS ARRIERE ROUGE 36-39		S17937566	1		
66	DESSUS ARRIERE BLANC 36-39		S120862C		1	
67	DESSUS INTERMEDIAIRE ROUGE		S17937576	1		
67	DESSUS INTERMEDIAIRE BLANC		S120997C		1	
68	AIMANT AIRELEC	1	S17002395			
68	ENS. FACADE SUPERIEURE ROUGE		S17937619	1		
68	ENS. FACADE SUPERIEURE BLANC		S505396		1	
69	ENS. FACADE INFERIEURE DROITE ROUGE		S17937769	1		
69	ENS. FACADE INFERIEURE DROITE BLANC		S501403		1	
70	ENS. FACADE INFERIEURE GAUCHE ROUGE		S17937768	1		
70	ENS. FACADE INFERIEURE GAUCHE BLANC		S501402		1	
71	SACHET DE VISSERIE JAQUETTE	1	S17880141			

<b>Numéro de nomenclature</b>	<b>Numéro de repère</b>	<b>Référence de la pièce</b>	<b>Désignation</b>
0	0	0	Aucune nomenclature

N° 1601

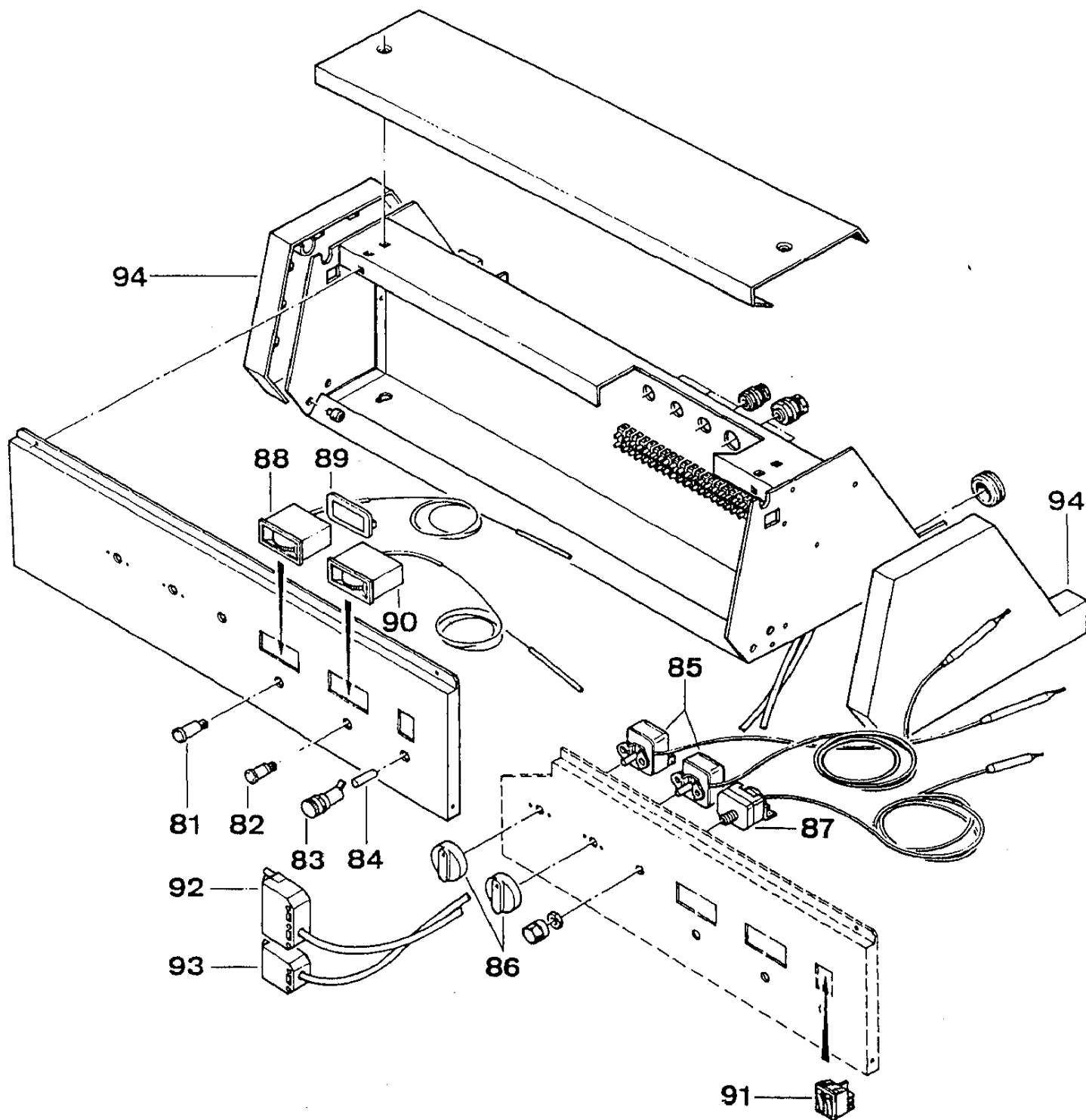
NXR 3

### JAQUETTE



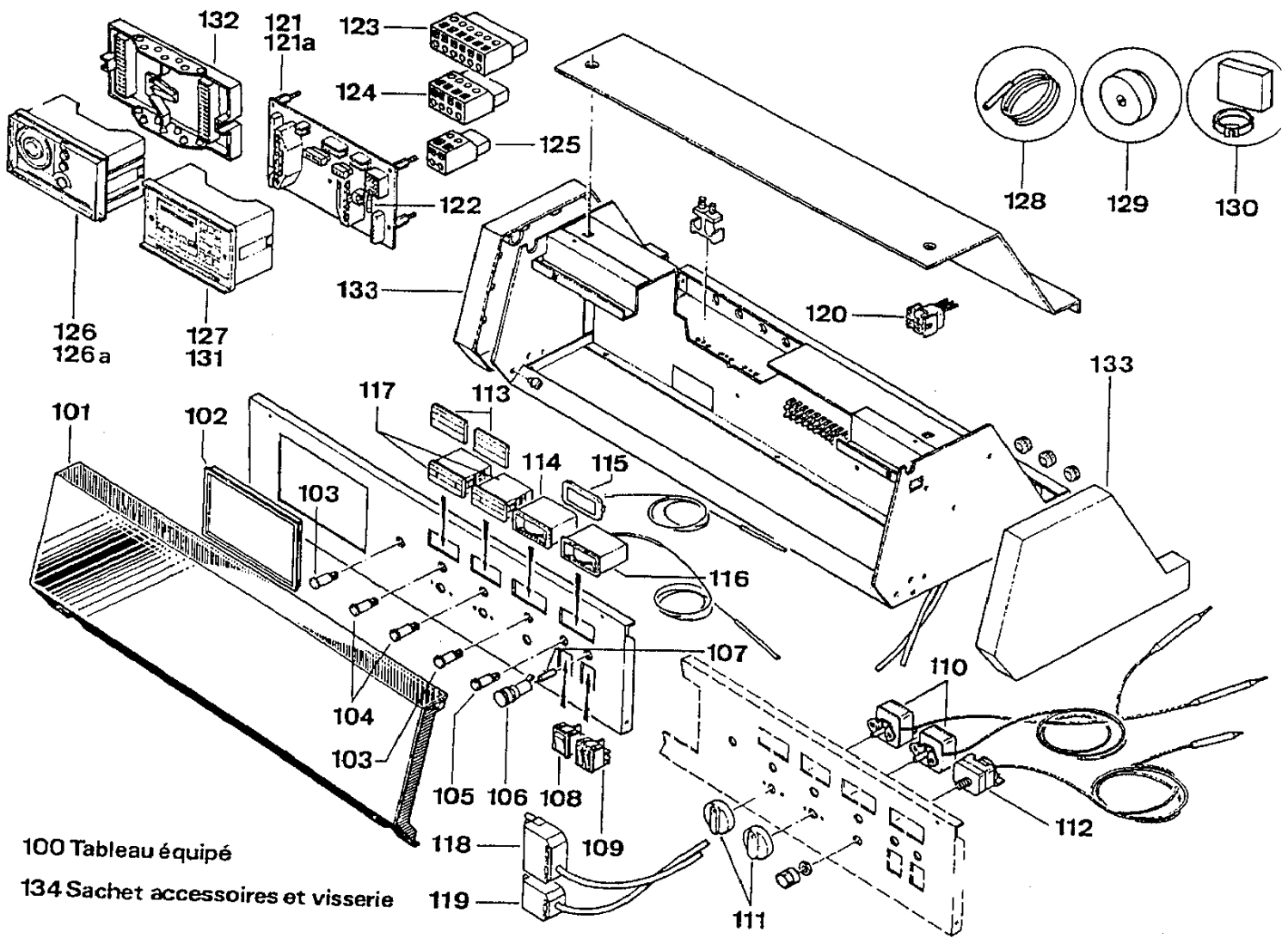
<b>Numéro de nomenclature</b>	<b>Numéro de repère</b>	<b>Référence de la pièce</b>	<b>Désignation</b>
0	0	0	Aucune nomenclature





1602                      TABLEAU DE COMMANDE VERSION "S"

Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
-1	S17937716	DESSUS BANDEAU XR3
80	S17202473	BANDEAU CABLE ""S"" (A.M)
80	S17937474	FACADE STANDARD BANDEAU R3
81	S15838260	VOYANT LS 5 K ROUGE D=12
82	S15838261	VOYANT LS 5 A B5 ORANGE D=12
83	S15803999	PORTE FUSIBLE
84	S15803525	FUSIBLE 6.3 AMPERES 5X20
85	S17006994	THERMOSTAT RAK 51.41.71
86	S17004739	MANETTE THERMOSTAT
87	S17006940	THERMOSTAT RAK 77.44.71
88	S17007061	THERMOMETRE RECT.20°A120°
89	S17002281	CACHE THERMOMETRE
90	S17006951	THERMOMETRE FUMEEES RECTANGUL.
91	S15804082	INTERRUPTEUR DOUBLE TEST
92	S17077185	CABLE BRULEUR 1 ALLURE
93	S17077186	CABLE BRULEUR 2EME ALLURE
94	S17002287	COTE DROIT BANDEAU""S""
94	S17002289	COTE GAUCHE BANDEAU""S""
95	S17880160	SACHET ACCES.ET VIS BANDEAU""S""

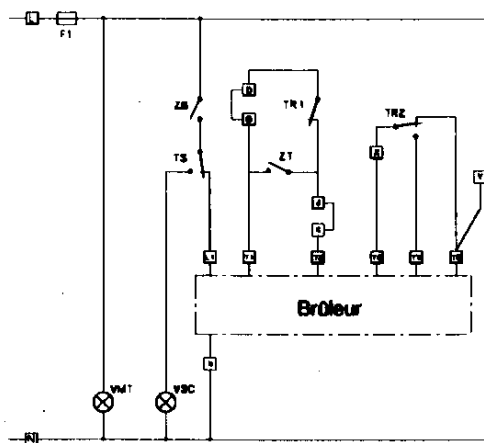


Numéro de nomenclature	Numéro de repère	Référence de la pièce
-1	S17937644	FOND DE TABLEAU R3
-1	S17937674	FACADE TABLEAU COMMANDE R3
-1	S17937686	DESSUS TABLEAU R3 ROUGE
100	S17202471	TABLEAU COMMANDE CABLE ""L""
101	S17003854	ECRAN DE PROTECTION
102	S17005591	PLATINE D'OBTURATION
103	S15838260	VOYANT LS 5 K ROUGE D=12
104	S15838262	VOYANT VERT D=12
105	S15838261	VOYANT LS 5 A B5 ORANGE D=12
106	S15803999	PORTE FUSIBLE
107	S15803525	FUSIBLE 6.3 AMPERES 5X20
108	S15804020	INTERRUPTEUR 300 B5 NN
109	S15804082	INTERRUPTEUR DOUBLE TEST
110	S17006994	THERMOSTAT RAK 51.41.71
111	S17004739	MANETTE THERMOSTAT
112	S17006940	THERMOSTAT RAK 77.44.71
113	S17002268	CACHE COMPTEUR
114	S17007061	THERMOMETRE RECT.20°A120°
115	S17002281	CACHE THERMOMETRE
116	S17006951	THERMOMETRE FUMEES RECTANGUL.
117	S17001213	COMPTEUR HORAIRE FWZ
118	S17077185	CABLE BRULEUR 1 ALLURE
119	S17077186	CABLE BRULEUR 2EME ALLURE
120	S17070758	CONNECTEUR RACCORD T/B
120	S17070759	CONNECTEUR DE REGUL.AVEC CABLE
121	S17070645	CIRCUIT IMPRIME CI.1004
121A	S17070646	CIRCUIT IMPRIME CI.21004
122	S15803592	FUSIBLE VERRE T4A D=5X20
123	S15802633	CONNECTEUR 6V.WAGO 231.306
124	S15802622	CONNECTEUR 4VOIES WAGO 231.104
125	S15802632	CONNECTEUR 2VOIES WAGO 231.102
126	S17006353	***** ""NOUS CONSULTER"" *****
127	S17006242	REGULAT.RVP75.230/1009(RD3032)
128	S17202114	SONDE CHAUDIERE QAZ21 2M
129	S17202113	SONDE EXTERIEURE QAC 31
130	S17202115	SONDE DE DEPART QAD 21
130	S17006815	SONDE DEPART QAD21
131	S17006240	REGULAT.RVP45.500/1009(RD1011)
132	S17006788	SOCLE AGS 90.2
133	S17002287	COTE DROIT BANDEAU""S""
133	S17002289	COTE GAUCHE BANDEAU""S""
134	S17880347	SACHET ACCES.ET VIS BANDEAU""L""

# 4. Schémas électriques

## 4.1 Schémas de principe et de câblage " STANDARD "

Fig. 25



- F1 Fusible de protection 6,3 AT
- TR1 Thermostat de Régulation 1<sup>ère</sup> allure
- TR2 Thermostat de Régulation 2<sup>ème</sup> allure
- TS Thermostat de Sécurité
- VMT Voyant de Mise sous Tension
- VSC Voyant de Sécurité Chaudière
- ZB Interrupteur de Brûleur
- ZT Bouton Test de sécurité
- RAG Relais Inverseur pour brûleur RAG 2 allures (en option)
- CRT Carte relais Temporisé pour pompe de recyclage (en option)
- Plots de bornier

Fil noir : Phase L  
 Fil bleu : Neutre N  
 Fil jaune / vert : Terre  
 Fil en pointillé à câbler par l'installateur

**ATTENTION :**  
 Si le tableau est relié à un tableau "Cascade CA2C", le fil rose de la carte CRT doit être raccordé sur le bornier chaudière en D et non pas en J.

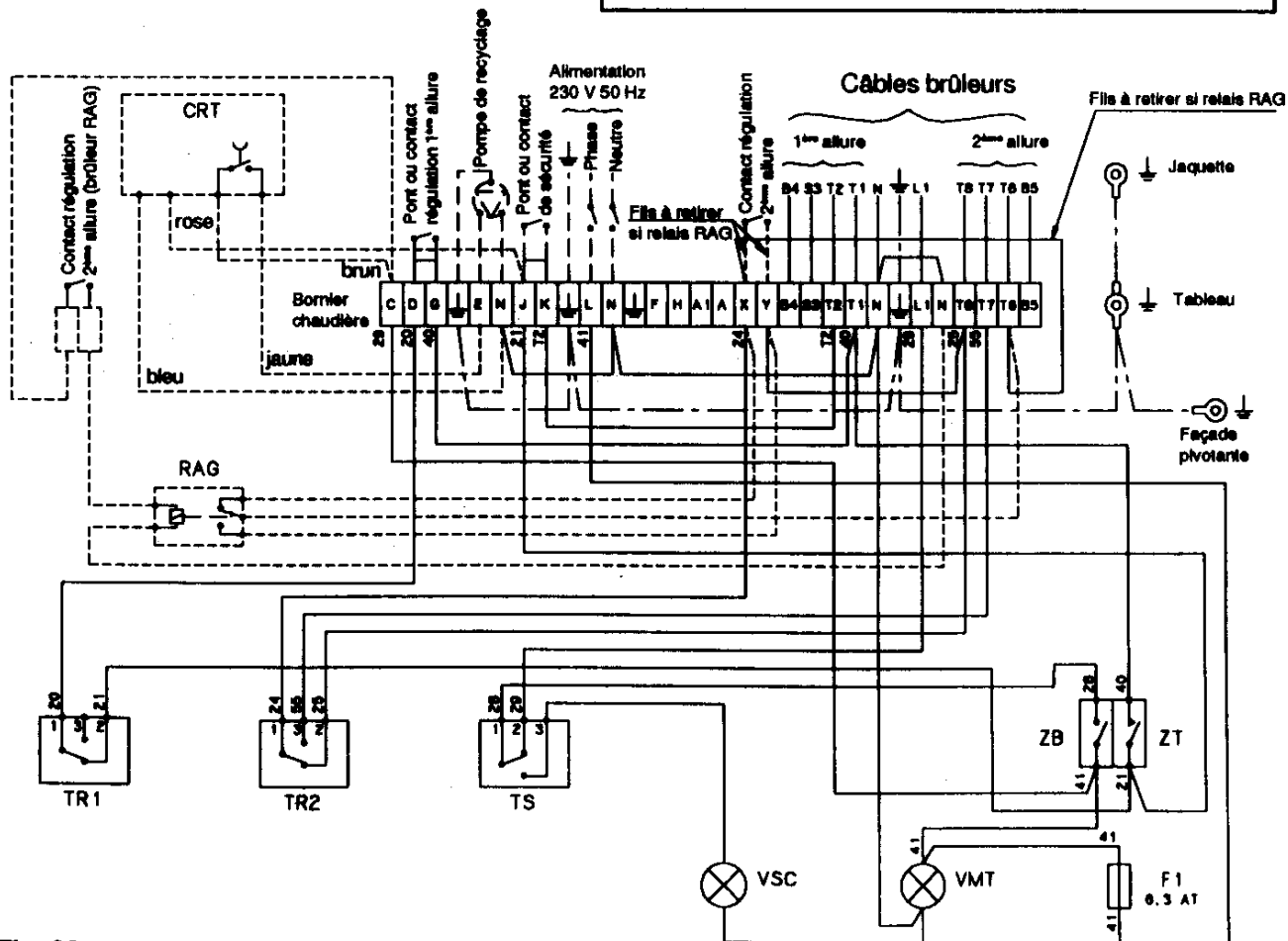
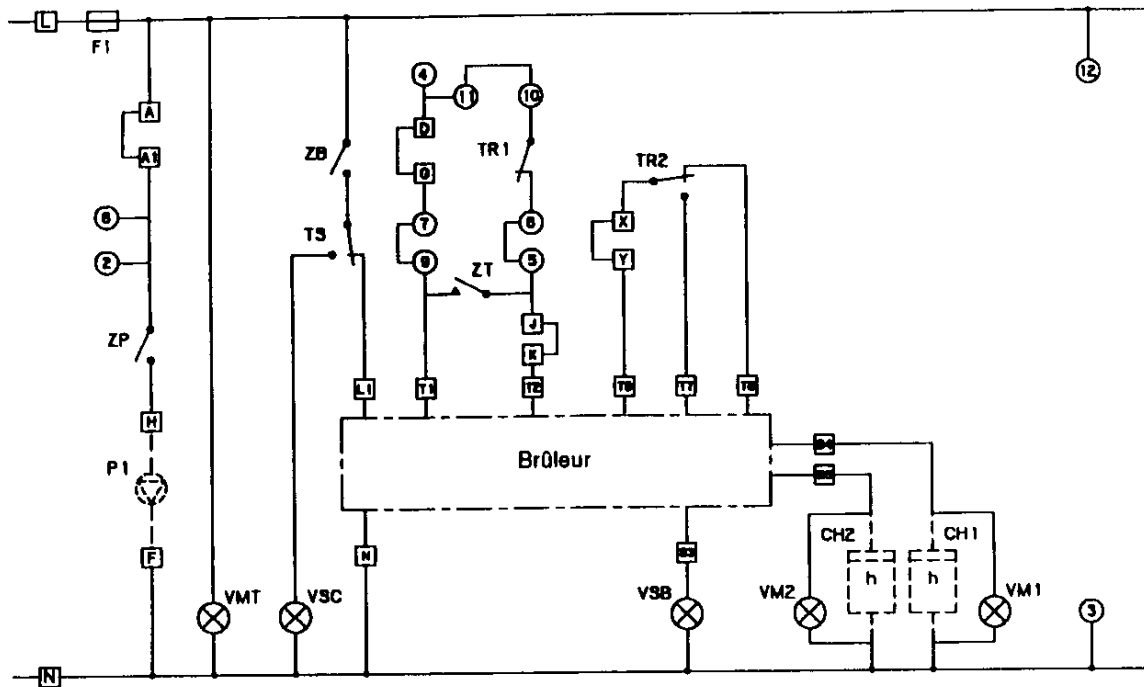


Fig. 26

## 4.2 Schéma de principe " LOGIQUE de Régulation "



- CH1 Compteur Horaire 1ère allure (en option)
- CH2 Compteur Horaire 2ème allure (en option)
- F1 Fusible de protection 6,3 AT
- P1 Pompe de circulation chauffage (non fournie)
- TR1 Thermostat de Régulation 1ère allure
- TR2 Thermostat de Régulation 2ème allure
- TS Thermostat de Sécurité
- VM1 Voyant de Marche 1<sup>ère</sup> allure
- VM2 Voyant de Marche 2<sup>ème</sup> allure
- VMT Voyant de Mise sous Tension
- VSB Voyant de Sécurité Brûleur
- VSC Voyant de Sécurité Chaudière
- ZB Interrupteur de Brûleur
- ZP Interrupteur de Pompe
- ZT Bouton Test de sécurité
- Plots de bornier
- Connexions pour régulation Intégrée

NOTA : - Nous conseillons de retirer le pontet A sauf si l'on désire que la pompe de chauffage marche en permanence.

### 4.3 Schéma de câblage " LOGIQUE de Régulation "

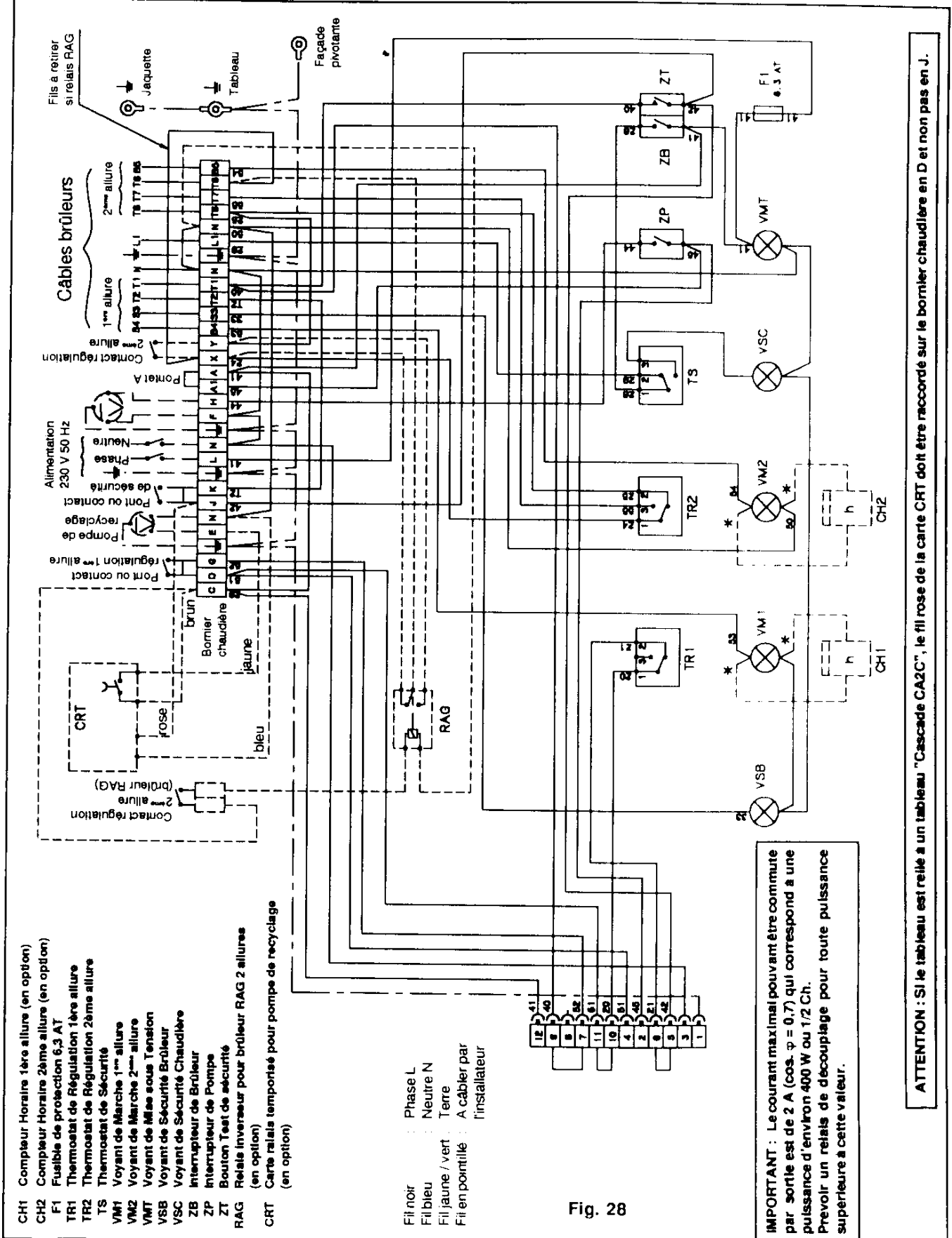


Fig. 28

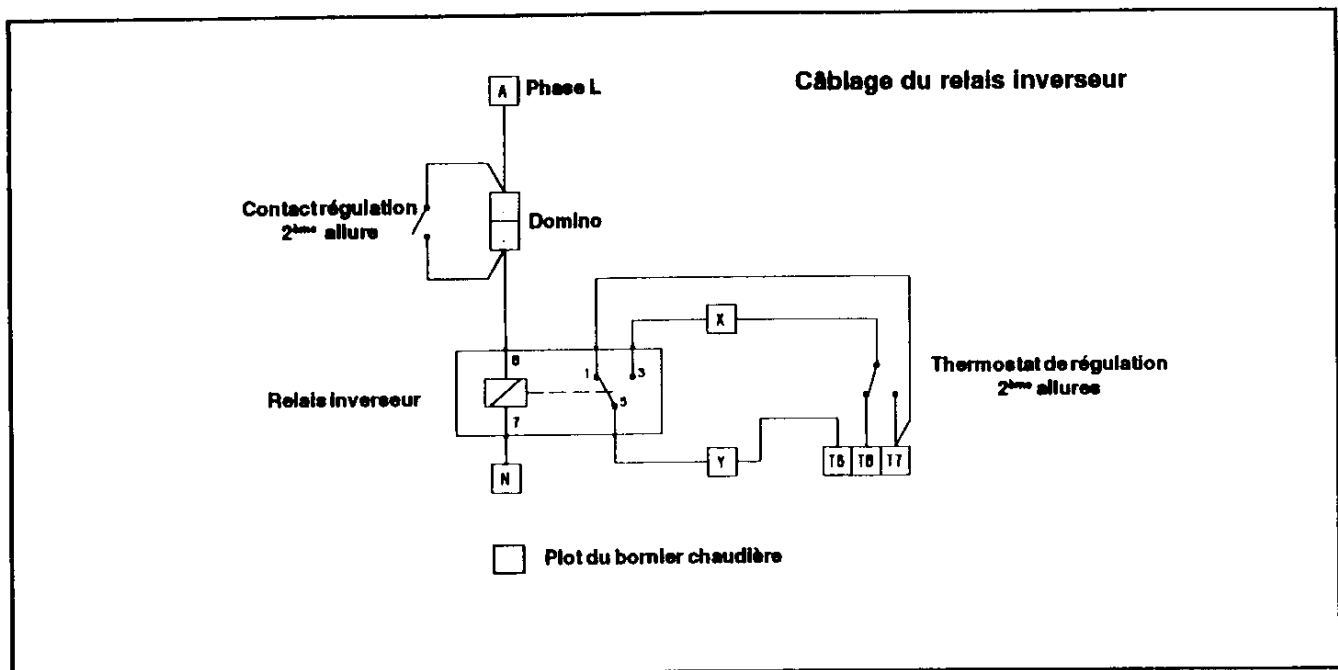
## 4.4 Cas particulier des brûleurs RAG

### 4.4.1 Brûleur RAG 2 allures

Si le brûleur est de type RAG 2 allures et s'il est piloté par une régulation, il est nécessaire d'intégrer un relais inverseur dans le circuit de commande de la 2<sup>ème</sup> allure.

Ce relais est livré en option. L'implantation est prévue dans les tableaux "S" "L" ou "C".

- Le fixer dans le tableau à l'aide des 2 vis tête.
- Câbler les 5 fils suivant le schéma ci-dessous.



### 4.4.2 Brûleur RAG modulant piloté par un régulateur RWF 32

Nous consulter pour le raccordement.

Compagnie Internationale du Chauffage  
157, avenue Charles Floquet  
93158 Le Blanc Mesnil - France  
Téléphone: (1) 45 91 56 00  
Télécopie: (1) 45 91 59 90  
Télex: 231074F  
S.A au capital de 288 097 600 F  
R.C.S. Bobigny B 602 041 675

Imprimé à CICH SOISSONS - FRANCE

